



# Bombardier

## PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL

Trimestre clos le 31 mars 2025

### GLOSSAIRE

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans ce rapport.

Terme	Description	Terme	Description
AERG	Autres éléments du résultat global	RAIIA	Résultat avant charges de financement, revenus de financement, impôts sur le résultat et amortissement et charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
DDRC	Dérivé désigné dans une relation de couverture	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.
É.-U.	États-Unis	SCAC	Société en commandite Airbus Canada
ÉCC	Écart de conversion cumulé	UAD	Unités d'actions différées
IAS	International Accounting Standards	UAI	Unités d'actions incessibles
IASB	International Accounting Standards Board	UAR	Unités d'actions liées au rendement
IFRS	Normes internationales d'information financière		
PCGR	Principes comptables généralement reconnus		
pdb	Points de base		
R et D	Recherche et développement		
RAI	Résultat avant impôts sur le résultat		
RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat		

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>2</b>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	3
<b>SOMMAIRE</b>	<b>7</b>
FAITS SAILLANTS	7
PRÉVISIONS POUR 2025	9
INDUSTRIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	10
RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS	12
SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	16
LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	17
STRUCTURE DU CAPITAL	21
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	23
<b>AUTRES</b>	<b>29</b>
ARRANGEMENTS HORS BILAN	29
RISQUES ET INCERTITUDES	29
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	29
AUTRES	29
TAUX DE CHANGE	30
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	30
RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES	31
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES</b>	<b>32</b>
<b>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES</b>	<b>38</b>

# RAPPORT DE GESTION

Tous les montants présentés dans ce rapport sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.

Ce rapport de gestion, dont la responsabilité incombe à la direction, a été passé en revue et approuvé par le conseil d'administration de Bombardier Inc. (la « Société », « Bombardier », « notre », « nos » ou « nous »). Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que nous assumons nos responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de la revue et de l'approbation du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication du rapport de gestion et des états financiers à l'intention des actionnaires.

Les données exposées dans le présent rapport de gestion sont regroupées dans un secteur isolable : Bombardier, reflétant notre structure organisationnelle.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie des trimestres ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

## **Mesures conformes aux IFRS, mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières**

Ce rapport de gestion contient à la fois des mesures conformes aux IFRS, des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont définies et rapprochées avec les mesures les plus comparables des IFRS (se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières).

## **Importance de l'information**

Une information est jugée importante si nous croyons que la décision d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société par un investisseur raisonnable serait influencée ou modifiée du fait que cette information soit omise ou erronée.

Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent différer en raison de l'arrondissement.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos objectifs, nos anticipations et nos perspectives ou prévisions à propos de divers indicateurs financiers et globaux et sources d'apport connexes, nos cibles, nos buts, nos priorités, nos marchés et nos stratégies, notre situation financière, notre performance financière, notre position sur le marché, nos capacités, nos forces concurrentielles, nos cotes de crédit, nos croyances, nos perspectives, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions; les perspectives de l'économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances de notre industrie; la valeur pour le client; la demande prévue de produits et de services; les stratégies de croissance, y compris les revenus potentiels et la croissance d'un exercice à l'autre générée à partir de ceux-ci; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l'exécution des commandes en général; notre position en regard de la concurrence; les attentes à l'égard des revenus et du carnet de commandes; l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires; la robustesse de notre structure du capital et de notre bilan, notre solvabilité, nos cotes de crédit, nos liquidités et sources de financement disponibles, nos besoins financiers prévus, l'affectation des capitaux et des liquidités excédentaires et l'examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; la mise en place et les résultats prévus de l'amélioration de la productivité et des initiatives de rentabilité, les gains d'efficacité opérationnelle optimisant l'utilisation de nos installations de fabrication et de services et les initiatives de réduction des coûts et de restructuration potentielle à venir; les coûts prévus, les avantages attendus et leur calendrier; la capacité de continuer à faire croître notre entreprise et à générer des liquidités; les attentes, les objectifs et les stratégies en matière de remboursement de la dette, de refinancement de la dette venant à échéance et de réduction des coûts d'intérêt; la conformité aux clauses financières restrictives; les attentes à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur nos actions privilégiées; les intentions et les objectifs à l'égard de nos programmes, de nos actifs et de nos activités; les attentes à l'égard de la disponibilité des programmes d'aide gouvernementale; l'incidence de nouveaux événements ou l'aggravation des événements courants mondiaux d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire ou de différends commerciaux internationaux ou la renégociation d'ententes commerciales en vigueur sur ce qui précède et l'efficacité des plans et des mesures que nous avons mis en place à cet égard; et les attentes à l'égard de la vigueur des marchés, d'un ralentissement ou d'une récession économique, les pressions inflationnistes et les pressions sur la chaîne d'approvisionnement.

De plus, les énoncés comportant l'expression « à notre avis » et d'autres expressions semblables reflètent nos convictions et nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent rapport de gestion. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas s'y fier indûment.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « attendre », « anticiper », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres dans la compréhension de certains éléments clés de nos objectifs, priorités stratégiques, attentes, prévisions, perspectives et plans actuels, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de nos activités et de l'environnement dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est prévenu que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus décrits dans les énoncés prospectifs. Bien que la direction juge ces hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes. Les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion comportent ce qui suit : l'ajustement des cadences de production en fonction de la demande du marché, y compris la capacité de notre bassin de fournisseurs à soutenir le développement de

produits et les cadences de production prévues selon des conditions acceptables sur le plan commercial et en temps opportun; la mise en œuvre et l'exécution des stratégies de croissance, notamment pour nos activités de services, et nos activités liées aux avions d'occasion et de Défense; l'atténuation des différends commerciaux internationaux et des mesures protectionnistes (y compris l'imposition de tarifs) ou des changements aux accords commerciaux existants. Pour de plus amples renseignements sur ces hypothèses et d'autres hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion, se reporter à la rubrique Énoncés prospectifs – Hypothèses du présent rapport de gestion. Compte tenu de l'incidence de l'évolution de la situation entourant les événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique et militaire, et les politiques et les mesures protectionnistes commerciales nouvelles ou exacerbées à l'échelle internationale, et compte tenu de la réponse connexe de la Société, des gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux, nationaux, étrangers et des organisations intergouvernementales multinationales), des autorités de réglementation, des entreprises, des fournisseurs, des clients, des contreparties et des fournisseurs de services tiers, le degré d'incertitude inhérent aux hypothèses de la Société est plus important.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons, sans s'y limiter, les risques opérationnels (tels les risques liés au développement de nouvelles activités et à la croissance; au carnet de commandes; au déploiement et à la mise en œuvre de notre stratégie y compris la réduction des coûts, l'amélioration du fonds de roulement et les initiatives d'amélioration visant la fabrication et la productivité; au développement de nouveaux produits et services, y compris l'innovation et la disruption technologiques; à la certification de produits et services; aux pressions sur les flux de trésorerie et les dépenses en immobilisations découlant notamment du caractère saisonnier et cyclique; aux partenaires commerciaux; aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits; aux préoccupations et à la réglementation liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité; à notre dépendance à l'égard d'un certain nombre de contrats, clients et fournisseurs, à la chaîne d'approvisionnement; aux ressources humaines, y compris le départ de membres de la haute direction, l'accessibilité globale à une main-d'œuvre qualifiée et l'incapacité à attirer et à fidéliser des employés de qualité; à la dépendance à l'égard des systèmes informatiques (y compris les vulnérabilités technologiques, les menaces à la cybersécurité et les atteintes à la protection des renseignements personnels); à la dépendance à l'égard des droits relatifs à la propriété intellectuelle et à leur protection; à la réputation; à l'attention accrue portée aux questions liées à la durabilité et à la responsabilité sociale de l'entreprise et aux différences de perception quant à ces questions; au caractère adéquat de la couverture d'assurance; aux acquisitions; à la gestion des risques; et aux questions fiscales); les risques liés au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers; aux obligations importantes au titre des paiements de la dette et des intérêts, y compris à la réalisation des stratégies de gestion de la dette et de réduction des coûts d'intérêt; aux clauses restrictives et clauses restrictives financières de conventions d'emprunt; aux régimes d'avantages de retraite; à l'exposition au risque de crédit et à l'accessibilité de l'aide gouvernementale); les risques liés aux procédures judiciaires et réglementaires ainsi qu'aux changements apportés aux lois et à la réglementation; les risques liés à la conjoncture et à la disruption économiques générales tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les ventes et les activités; les risques liés au contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des clients d'avions d'affaires; à la politique commerciale; à l'accroissement de la concurrence; à l'instabilité politique et aux tensions géopolitiques; aux sanctions financières et économiques ainsi qu'aux mesures de contrôle commercial; aux changements climatiques à l'échelle mondiale et aux cas de force majeure); les risques de marché (telles les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, y compris notre capacité de couvrir les expositions aux risques qui en découlent; l'augmentation des prix des produits de base; et les fluctuations du taux d'inflation) et d'autres événements défavorables imprévus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du présent rapport de gestion et du rapport de gestion de notre Rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les facteurs mentionnés précédemment peuvent être exacerbés par des événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire ou par de nouveaux différends commerciaux internationaux ou l'aggravation de ceux-ci ou par la renégociation d'ententes commerciales en vigueur, lesquels pourraient avoir une incidence considérablement plus grave sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société que si de tels événements n'avaient pas eu lieu.

Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. D'autres risques et incertitudes que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non importants à l'heure actuelle pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la direction à la date du présent rapport et pourraient subir des modifications après cette date. À moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous nions expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

## Énoncés prospectifs – Hypothèses

Les énoncés prospectifs<sup>(1)</sup> du présent rapport de gestion sont fondés, sans toutefois s'y limiter, sur les hypothèses importantes suivantes et assujettis à celles-ci :

- l'exécution normale et la livraison des éléments du carnet de commandes actuel ainsi qu'un nombre suffisant de nouvelles commandes pour maintenir le niveau actuel de notre carnet de commandes;
- l'ajustement des cadences de production en fonction de la demande du marché, y compris la capacité de notre bassin de fournisseurs à soutenir le développement de produits et les cadences de production prévues selon des conditions acceptables sur le plan commercial et en temps opportun;
- le développement soutenu et la mise en service de l'avion *Global 8000* dans le respect des coûts et du calendrier;
- la mise en œuvre et l'exécution continues des stratégies de croissance, et la croissance soutenue des activités de services, du programme d'avions d'occasion et de Défense;
- la capacité d'investir dans notre portefeuille de produits;
- l'exactitude des analyses et hypothèses sous-tendant notre bilan de rentabilité, y compris les estimations de flux de trésorerie et de revenus sur la durée de vie prévue de nos programmes et par la suite;
- l'exactitude de nos estimations et jugements à l'égard de la durée, de l'ampleur et des répercussions d'événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire sur l'économie et les marchés des capitaux, ainsi que sur notre entreprise, nos activités, nos revenus, nos liquidités, notre situation financière, nos marges, nos flux de trésorerie, nos perspectives et les résultats de périodes futures;
- la capacité d'atténuer l'incidence des différends commerciaux internationaux, des tarifs et des mesures protectionnistes commerciales nouveaux ou exacerbés (y compris les représailles à ces mesures) ou de renégocier des accords commerciaux existants;
- l'exactitude de notre évaluation des facteurs de croissance prévus et des tendances sectorielles;
- l'exactitude de notre évaluation des tendances en matière de prix, de chaîne d'approvisionnement et d'inflation;
- le prix des avions des nouveaux programmes, les coûts unitaires et l'accélération de la cadence de production;
- la capacité de comprendre les besoins des clients et d'offrir un portefeuille de produits et de services permettant de stimuler la demande sur le marché et d'obtenir de nouvelles commandes et de maintenir le niveau de notre carnet de commandes;
- la mise en œuvre et l'exécution soutenues des principales mesures afin d'améliorer la conversion des revenus en bénéfiques et en flux de trésorerie disponibles<sup>(2)</sup> accrus, grâce à l'amélioration des coûts d'approvisionnement, du contrôle des dépenses et de l'efficacité de la main-d'œuvre;
- l'efficacité des mesures rigoureuses de déploiement du capital à l'égard des nouveaux programmes et produits afin de stimuler la croissance des revenus;
- la capacité de recruter et de maintenir en poste des ressources hautement qualifiées ainsi que le renouvellement constant des ententes collectives selon les montants prévus, en n'entraînant aucune perturbation ou en entraînant une perturbation minimale de nos activités;
- la stabilité du contexte mondial concurrentiel, de la conjoncture économique mondiale et des marchés des capitaux compte tenu des événements mondiaux nouveaux ou courants d'ordre sanitaire, géopolitique ou militaire;
- la stabilité des taux de change aux niveaux actuels;
- la capacité d'avoir accès aux marchés financiers, selon des conditions acceptables, au besoin ou en temps opportun;
- la capacité de disposer de liquidités suffisantes pour mettre en œuvre le plan stratégique et de rembourser la dette à long terme ou de la refinancer à l'échéance; et
- la capacité de nous défendre avec succès dans le cadre de procédures judiciaires et réglementaires en cours ou à venir.

Pour une analyse des facteurs de risque importants associés à l'information prospective, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du présent rapport de gestion et du rapport de gestion de notre Rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

<sup>(1)</sup> Se reporter aussi à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

<sup>(2)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

# SOMMAIRE

## FAITS SAILLANTS

### Résultats du trimestre

Trimestres clos les 31 mars	2025	2024	Écart
Revenus	1 522 \$	1 281 \$	19 %
RAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	248 \$	205 \$	21 %
Marge RIIA ajustée <sup>(2)</sup>	16,3 %	16,0 %	30 pdb
RAII ajusté <sup>(1)</sup>	177 \$	142 \$	25 %
Marge RAII ajustée <sup>(2)</sup>	11,6 %	11,1 %	50 pdb
RAII	177 \$	144 \$	23 %
Marge RAII <sup>(3)</sup>	11,6 %	11,2 %	40 pdb
Résultat net <sup>(4)</sup>	44 \$	110 \$	(66) \$
RPA dilué (en dollars) <sup>(4)</sup>	0,37 \$	1,02 \$	(0,65) \$
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	68 \$	44 \$	24 \$
RPA ajusté (en dollars) <sup>(2)</sup>	0,61 \$	0,36 \$	0,25 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles <sup>(4)</sup>	(271) \$	(343) \$	72 \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(3)</sup>	(33) \$	(44) \$	11 \$
Utilisation des flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>	(304) \$	(387) \$	83 \$

Aux	31 mars 2025	31 décembre 2024	Écart
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 026 \$	1 653 \$	(38) %
Liquidités disponibles <sup>(1)</sup>	1 419 \$	2 082 \$	(32) %
Carnet de commandes (en milliards de dollars) <sup>(5)</sup>	14,2 \$	14,4 \$	(1) %

<sup>(1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(2)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(3)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

<sup>(4)</sup> Liés aux activités poursuivies seulement.

<sup>(5)</sup> Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

## Principaux faits saillants et événements

### **Bombardier affiche une croissance à deux chiffres des revenus, des résultats et des flux de trésorerie disponibles pour le premier trimestre de 2025 par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en plus de fournir des prévisions solides pour 2025.**

- Les revenus ont augmenté de 19 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour atteindre 1,5 milliard \$, grâce à trois livraisons d'avions supplémentaires et à des revenus tirés des activités de services de 495 millions \$, lesquels ont augmenté de façon soutenue par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le RAlIA ajusté<sup>(1)</sup> a connu une hausse impressionnante de 21 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour s'élever à 248 millions \$, et la marge RAlIA ajustée<sup>(2)</sup> a été de 16,3 %. Le RAlI comme présenté a atteint 177 millions \$.
- Le résultat net<sup>(3)</sup> et le résultat net ajusté<sup>(1)</sup> ont été de respectivement 44 millions \$ et 68 millions \$. Le RPA dilué<sup>(3)</sup> s'est élevé à 0,37 \$, tandis que le RPA ajusté<sup>(2)</sup> a augmenté de 69 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 0,36 \$ à 0,61 \$.
- L'utilisation des flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup> a été de 304 millions \$, ce qui représente une amélioration de 21 % par rapport à celle du premier trimestre de 2024; l'utilisation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles<sup>(3)</sup> et les additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles<sup>(4)</sup> ont été de respectivement 271 millions \$ et 33 millions \$.
- Le carnet de commandes<sup>(5)</sup> totalisait 14,2 milliards \$ au 31 mars 2025, et le ratio de nouvelles commandes sur livraisons unitaires<sup>(6)</sup> était de 0,9.
- Les liquidités disponibles<sup>(1)</sup> sont demeurées solides à 1,4 milliard \$, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 1,0 milliard \$ au 31 mars 2025.
- Les prévisions pour 2025 élèvent les cibles en matière de chiffre d'affaires et de résultat net par rapport à celles de l'exercice précédent, et prévoient une croissance importante des flux de trésorerie disponibles, alors que l'entreprise s'attend à une autre année couronnée de succès.<sup>(7)</sup>

<sup>(1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(2)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(3)</sup> Liés aux activités poursuivies seulement.

<sup>(4)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

<sup>(5)</sup> Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

<sup>(6)</sup> Défini comme les nouvelles commandes nettes d'avions en unités sur le nombre de livraisons d'avions en unités.

<sup>(7)</sup> Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.



## Prévisions pour 2025<sup>(1)</sup>

	Résultats de 2024	Prévisions pour 2025
<b>Livraisons d'avions (en unités)</b>	146	> 150
<b>Revenus</b>	8,67 milliards \$	> 9,25 milliards \$
<b>RAIIA ajusté<sup>(2)</sup></b>	1,36 milliard \$	> 1,55 milliard \$
<b>RAII ajusté<sup>(2)</sup></b>	915 millions \$	> 1,00 milliard \$
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>(2)</sup></b>	232 millions \$	500 millions \$ à 800 millions \$

En 2025, le nombre de livraisons d'avions devrait excéder 150 avions.

Les revenus devraient être supérieurs à 9,25 milliards \$, une hausse de plus de 585 millions \$ par rapport à ceux de 2024 en raison de l'augmentation du nombre de livraisons d'avions, d'une meilleure composition des revenus, y compris l'apport des activités de Défense, de la hausse des prix et de la croissance soutenue de nos activités de services.

Bombardier vise également à accroître encore plus sa rentabilité, grâce à un RIIA ajusté<sup>(2)</sup> excédant 1,55 milliard \$, la croissance étant favorisée par l'apport à la marge des revenus plus élevés, l'accroissement de la marge en raison d'une meilleure composition des revenus et l'évolution favorable des prix nets par rapport à l'inflation, ces facteurs étant en partie contrebalancés par la hausse des coûts liés aux fournisseurs. Le RIIA ajusté<sup>(2)</sup> devrait être supérieur à 1,00 milliard \$.

Les flux de trésorerie disponibles<sup>(2)</sup> devraient se situer dans une fourchette allant de 500 millions \$ à 800 millions \$, l'extrémité inférieure de la fourchette reflétant un contexte de faiblesse de la demande au cours du premier semestre de 2025 lié à l'incertitude économique mondiale. Les additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles<sup>(3)</sup> devraient s'établir entre 200 millions \$ et 300 millions \$.

Les prévisions pour 2025 correspondent à l'objectif de Bombardier énoncé précédemment visant à atteindre un ratio de la dette nette ajustée sur le RIIA ajusté<sup>(4)</sup> d'environ 2x à 2,5x, soutenu par la croissance du RIIA et l'affectation des liquidités excédentaires au remboursement de la dette.

<sup>(1)</sup> Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs et aux hypothèses du présent rapport de gestion. Plus précisément, ces objectifs présumant que nous sommes en mesure d'atténuer l'incidence des différends commerciaux internationaux nouveaux ou exacerbés, des tarifs et des mesures protectionnistes commerciales (y compris les représailles à ces mesures), ou de renégocier des accords commerciaux existants. Dans l'éventualité où de tels différends commerciaux, tarifs, mesures protectionnistes, représailles ou changements aux accords commerciaux existants surviennent, et selon la gravité et la durée de leur incidence sur nos activités et les conditions macroéconomiques, nous pourrions devoir réévaluer nos prévisions pour 2025, et une telle réévaluation pourrait être importante et fondée sur des facteurs hors de notre contrôle.

<sup>(2)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(3)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

<sup>(4)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

## INDUSTRIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Le nombre de livraisons d'avions à l'échelle de l'industrie pour le premier trimestre de 2025 s'est établi à 117 avions, soit 12 de plus qu'au premier trimestre de 2024<sup>(1)</sup>. Les indicateurs de l'industrie que nous surveillons, notamment les heures de vol, les livraisons d'avions neufs et les niveaux des stocks d'avions d'occasion, sont demeurés positifs au cours du premier trimestre de 2025, malgré l'incertitude économique.

Le nombre total d'heures de vol des avions d'affaires a affiché une forte croissance d'environ 3,1 % au premier trimestre de 2025 par rapport à celui de la période correspondante de 2024<sup>(2)</sup>. Le nombre d'heures de vol réalisées par des avions de Bombardier a suivi cette tendance, affichant une augmentation de 2,9 %, laquelle est principalement attribuable aux exploitants autres que de flotte dont le nombre d'heures de vol a augmenté de 3,8 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024<sup>(2)</sup>. Le nombre d'heures de vol réalisées par des avions détenus par des exploitants de flotte a augmenté de 0,9 % par rapport à celui du premier trimestre de 2024<sup>(2)</sup>.

La région Amériques, composée de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes, a favorisé la croissance du nombre d'heures de vol des avions de l'industrie, lequel a augmenté de 3,9 % au premier trimestre de 2025 par rapport à celui de la période correspondante de 2024<sup>(2)</sup>. Le nombre d'heures de vol des avions en provenance d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique a augmenté de 1,2 %, tandis que celui des avions en provenance de la région Asie-Pacifique a reculé d'environ 2,0 %, si l'on compare les données du premier trimestre de 2025 avec celles du trimestre correspondant de 2024<sup>(2)</sup>. La forte tendance à la hausse du nombre d'heures de vol des avions d'affaires observée au premier trimestre de 2025 semble vouloir se poursuivre, le total des heures de vol ayant augmenté de 40,5 % par rapport à celui du trimestre équivalent précédant l'année de la pandémie<sup>(2)</sup>.

Le nombre d'avions d'affaires d'occasion disponibles à la vente dans toutes les catégories, exprimé en pourcentage du nombre total d'avions en service, a augmenté, pour s'établir à 7,0 % par rapport à 6,8 % pour la période correspondante de 2024<sup>(3)</sup>. Les stocks d'avions d'occasion demeurent en deçà de la moyenne mobile historique sur 10 ans<sup>(3)</sup> et devraient continuer de ramener l'équilibre sur le marché. Les stocks d'avions d'occasion, en pourcentage du nombre total d'avions en service de modèles *Challenger* de Bombardier, ont reculé en mars 2025 pour se fixer à 4,9 % comparativement à 5,1 % en mars 2024<sup>(3)</sup>, ce qui est inférieur à la moyenne des stocks d'avions d'occasion intermédiaires de l'industrie. Pour ce qui est des avions de modèles *Global* de Bombardier, les stocks d'avions d'occasion, en pourcentage du nombre total d'avions en service, ont diminué pour atteindre 6,2 % en mars 2025, comparativement à 6,6 % en mars 2024<sup>(3)</sup>.

Nous continuons de surveiller et d'évaluer l'incidence des conditions macroéconomiques sur le rendement de l'aviation d'affaires. Il reste à voir quelles seront les répercussions globales des tarifs douaniers imposés par les États-Unis, mais ceux-ci ont déjà engendré une grande incertitude économique. Cette incertitude se reflète sur les indicateurs économiques, les prévisions de produit intérieur brut aux États-Unis et à l'échelle mondiale ayant été revues à la baisse dans leur ensemble<sup>(4)</sup>.

Comme il est mentionné plus haut, les indicateurs clés de l'industrie restent positifs pour le premier trimestre de 2025. Si l'incertitude s'atténue et que les indicateurs économiques s'améliorent, nous nous attendons à ce que l'industrie maintienne la solide performance qu'elle a connue au cours des années qui ont suivi la pandémie. Qui plus est, en tant qu'acteur de premier plan de l'industrie, Bombardier est parfaitement placée pour en tirer parti<sup>(5)</sup>.

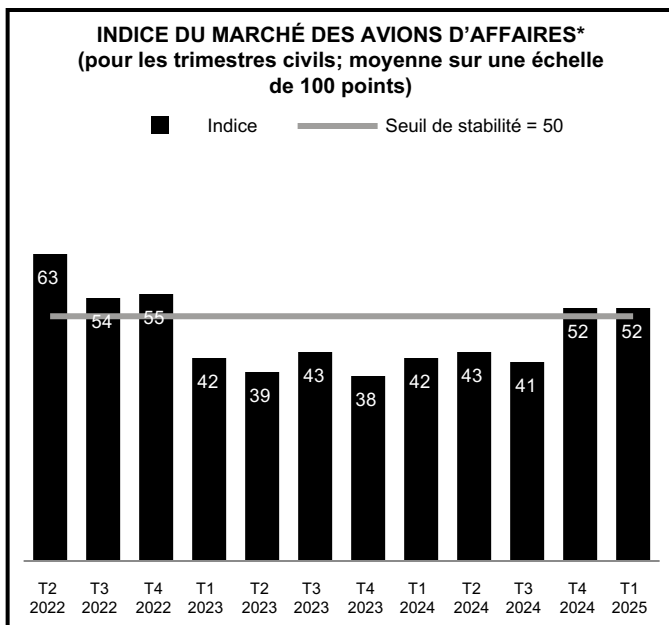
<sup>(1)</sup> Selon nos estimations, les dossiers d'information publique de certains concurrents, les rapports sur les livraisons de la General Aviation Manufacturers Association (GAMA) et Ascend (Cirium), compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise.

<sup>(2)</sup> Selon les données de WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 1<sup>er</sup> avril 2025.

<sup>(3)</sup> Selon JETNET et Cirium en date du 1<sup>er</sup> avril 2025, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise.

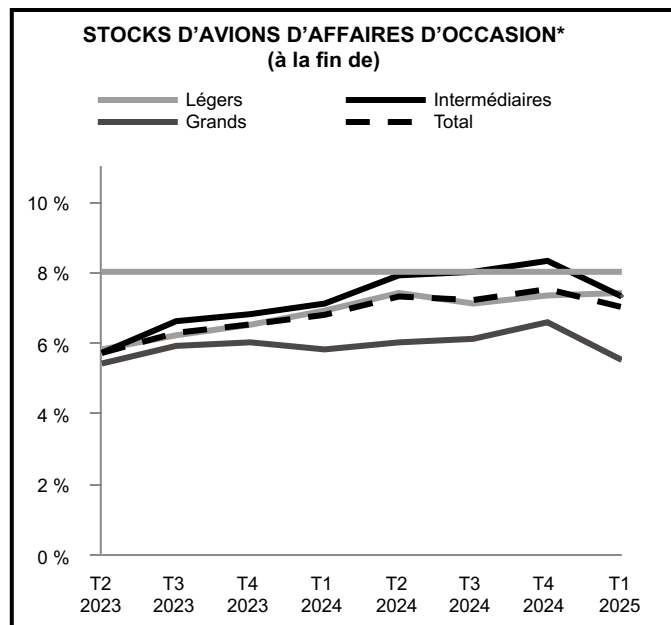
<sup>(4)</sup> Selon les données d'Oxford Economics mises à jour le 19 mars 2025.

<sup>(5)</sup> Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.



Source : Sondage sur le marché des avions d'affaires effectué par Barclays, en date du 11 mars 2025.

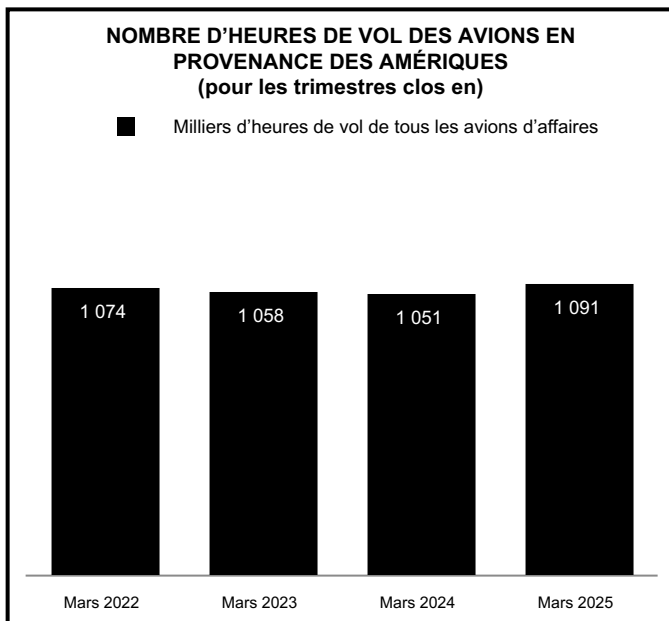
\* L'indice du marché des avions d'affaires est une mesure de la confiance des professionnels de l'industrie et est établi au moyen de sondages périodiques menés auprès de courtiers, concessionnaires, fabricants, prestataires de programmes de multipropriété, financiers et autres participants.



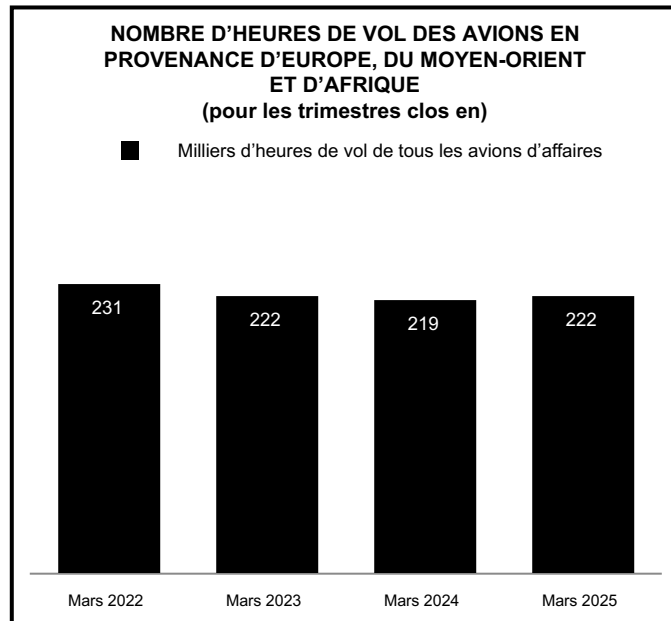
Sources : JETNET et Cirium, en date du 1<sup>er</sup> avril 2025.

\* En pourcentage de la flotte totale d'avions d'affaires, à l'exclusion des avions d'affaires très légers. Au premier trimestre de 2025, les pourcentages du total de la flotte, des flottes d'avions de grande taille, d'avions de taille intermédiaire et d'avions légers étaient de respectivement 7,0 %, 5,5 %, 7,3 % et 7,4 %.

— La zone ombragée représente la moyenne mobile approximative de la flotte totale sur 10 ans au 31 mars 2025 (8,0 %).



Source : WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 1<sup>er</sup> avril 2025. La méthode de segmentation utilisée dans le calcul des heures de vol a été ajustée pour les périodes précédentes.



Source : WingX, compte non tenu des avions d'affaires très légers et des grands avions de ligne d'entreprise, en date du 1<sup>er</sup> avril 2025. La méthode de segmentation utilisée dans le calcul des heures de vol a été ajustée pour les périodes précédentes.

# RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

## Résultats opérationnels

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Revenus		
Avions d'affaires		
Fabrication et autres <sup>(1)</sup>	1 022 \$	795 \$
Services <sup>(2)</sup>	495	477
Autres <sup>(3)</sup>	5	9
<b>Total des revenus</b>	<b>1 522</b>	<b>1 281</b>
Coût des ventes <sup>(4)</sup>	1 241	996
<b>Marge brute</b>	<b>281</b>	<b>285</b>
Charges de vente et d'administration R et D <sup>(4)</sup>	98	109
	(3)	29
Autres charges (revenus)	9	5
Charges de restructuration (reprises)	—	(1)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises)	—	(1)
<b>RAII</b>	<b>177</b>	<b>144</b>
Charges de financement	144	136
Revenus de financement	(12)	(86)
<b>RAI</b>	<b>45</b>	<b>94</b>
Impôts sur le résultat (recouvrement)	1	(16)
<b>Résultat net<sup>(5)</sup></b>	<b>44 \$</b>	<b>110 \$</b>
<b>RPA (en dollars)</b>		
De base	0,37 \$	1,04 \$
Dilué	0,37 \$	1,02 \$
<b>En pourcentage des revenus totaux</b>		
Marge brute <sup>(6)</sup>	18,5 %	22,2 %
Marge RAII <sup>(6)</sup>	11,6 %	11,2 %

<sup>(1)</sup> Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, d'avions d'occasion et des avions de Défense.

<sup>(2)</sup> Comprennent les revenus tirés des activités de services et de soutien, notamment les pièces, *Smart Services*, les centres de services et la publication de matériel de formation et d'articles techniques.

<sup>(3)</sup> Comprennent les revenus tirés de la vente de composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

<sup>(4)</sup> Certains éléments ont été reclassés du coût des ventes aux charges de R et D au cours de la période comparative. Voir la Note 21 – Reclassement pour plus de détails.

<sup>(5)</sup> Lié aux activités poursuivies seulement.

<sup>(6)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

## Autres mesures financières non conformes aux PCGR, ratios financiers non conformes aux PCGR et mesures conformes aux IFRS les plus comparables

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
RAII	177 \$	144 \$
RAII ajusté <sup>(1)</sup>	177 \$	142 \$
Marge RAII ajustée <sup>(2)</sup>	11,6 %	11,1 %
RAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	248 \$	205 \$
Marge RAIIA ajustée <sup>(2)</sup>	16,3 %	16,0 %
Résultat net <sup>(3)</sup>	44 \$	110 \$
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	68 \$	44 \$
RPA dilué (en dollars) <sup>(3)</sup>	0,37 \$	1,02 \$
RPA ajusté (en dollars) <sup>(2)</sup>	0,61 \$	0,36 \$

<sup>(1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(2)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(3)</sup> Liés aux activités poursuivies seulement.

## Analyse des résultats consolidés

### Revenus

Les revenus pour le trimestre clos le 31 mars 2025 ont augmenté de 241 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement :

- des revenus tirés des activités de fabrication et autres activités qui ont augmenté de 227 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation du nombre de livraisons d'avions de grande taille et de l'accroissement des prix de vente; et
- des revenus tirés des activités de services qui ont augmenté de 18 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

### Marge brute<sup>(1)</sup>

La marge brute<sup>(1)</sup> en pourcentage des revenus pour le trimestre clos le 31 mars 2025 a diminué de 3,7 points de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des marges sur les avions par suite de la hausse des coûts liés aux fournisseurs et de l'augmentation des coûts de soutien aux avions en service.

<sup>(1)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

### **Marge RAI<sup>(1)</sup> et marge RAI ajustée<sup>(2)</sup>**

La marge RAI ajustée<sup>(2)</sup> pour le trimestre clos le 31 mars 2025 a augmenté de 0,5 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison :

- de la comptabilisation accrue des crédits d'impôt à l'investissement en réduction des charges de R et D; et
- de la diminution des charges de vente et d'administration.

En partie contrebalancées par :

- la diminution des marges sur les avions par suite de la hausse des coûts liés aux fournisseurs et de l'augmentation des coûts de soutien aux avions en service.

La marge RAI<sup>(1)</sup> a augmenté de 0,4 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Le RAI comprend certains montants qui ne sont pas inclus dans le RAI ajusté<sup>(3)</sup>, comme des postes de l'état du résultat, dont la perte liée (le gain lié) à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), les charges de restructuration (reprises), ainsi que certains éléments liés aux régimes de retraite et les créances légales non commerciales inclus dans les autres charges (revenus), le cas échéant.

### **Charges nettes (revenus nets) de financement**

Les charges nettes de financement ont totalisé 132 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, comparativement à des charges nettes de financement de 50 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 82 millions \$ des charges nettes de financement pour le trimestre clos le 31 mars 2025 est surtout attribuable à :

- une variation nette de certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, découlant essentiellement de la variation hors trésorerie de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme (68 millions \$); et
- la perte liée au remboursement partiel de certains billets de premier rang (22 millions \$).

En partie contrebalancées par :

- une baisse de la charge d'intérêt sur la dette à long terme (10 millions \$).

### **Impôts sur le résultat**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le taux d'imposition effectif a été inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % au Canada. Le taux d'imposition effectif est attribuable à l'incidence positive de la comptabilisation nette de pertes fiscales et de différences temporaires non comptabilisées antérieurement qui a été contrebalancée en partie par les différences permanentes.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le taux d'imposition effectif a été inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % au Canada. Le taux d'imposition effectif est attribuable à l'incidence positive des différences permanentes et de la comptabilisation nette de pertes fiscales et de différences temporaires non comptabilisées antérieurement.

<sup>(1)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

<sup>(2)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(3)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

## Développement de produits

### Investissements dans le développement de produits

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Additions à l'outillage des programmes aéronautiques <sup>(1)</sup>	20 \$	24 \$
Charges de R et D, montant brut <sup>(2)(3)</sup>	21	15
	41 \$	39 \$
En pourcentage des revenus	2,7 %	3,0 %

<sup>(1)</sup> Représentent le montant net capitalisé dans l'outillage des programmes aéronautiques ainsi que le montant versé aux fournisseurs à la réception de pièces pour les coûts de développement acquis qu'ils ont engagés.

<sup>(2)</sup> Compte non tenu de l'amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques de 43 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025 (35 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024), les investissements connexes étant déjà inclus dans l'outillage des programmes aéronautiques, et compte non tenu de crédits d'impôt à l'investissement de 67 millions \$ portés en diminution des charges de R et D au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 (21 millions \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2024).

<sup>(3)</sup> Certains éléments ont été reclassés du coût des ventes aux charges de R et D au cours de la période comparative. Voir la Note 21 – Reclassement des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Le processus de développement et de certification de l'avion *Global 8000*<sup>(1)</sup> se déroule comme prévu, et la mise en service est prévue pour 2025<sup>(2)</sup>. L'assemblage final est en cours au Centre d'assemblage d'avions Bombardier dans la région du Grand Toronto. Qui plus est, le véhicule d'essais en vol *Global 8000*<sup>(1)</sup> de Bombardier a récemment effectué avec succès des missions en Europe. Annoncé en 2022, l'avion *Global 8000* de Bombardier aura un rayon d'action de 8000 milles marins et, grâce à une vitesse maximale de Mach 0,94<sup>(3)</sup>, sera l'avion le plus rapide de l'industrie.

<sup>(1)</sup> L'avion *Global 8000* est actuellement en développement et, une fois le développement finalisé, devra être certifié. Toutes les spécifications et données sont approximatives, peuvent changer sans préavis et sont assujetties à certaines règles d'exploitation, hypothèses et autres conditions. Sa mise en service est prévue pour 2025.

<sup>(2)</sup> Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

<sup>(3)</sup> Sous certaines conditions d'exploitation, par rapport aux avions actuellement en service.

## Livraisons d'avions et carnet de commandes

### Livraisons d'avions

(en unités)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>Avions d'affaires</b>		
Intermédiaires	12	12
Grands	11	8
	23	20

### Carnet de commandes

(en milliards de dollars)	Aux	
	31 mars 2025	31 décembre 2024
Carnet de commandes <sup>(1)</sup>	14,2 \$	14,4 \$

<sup>(1)</sup> Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

À la fin du premier trimestre de 2025, notre solide carnet de commandes s'établissait à 14,2 milliards \$. La direction surveille continuellement l'horizon du carnet de commandes et les cadences de production afin qu'ils correspondent aux activités de vente, à la demande du marché et aux délais de fabrication des avions.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

La diminution de 93 millions \$ des actifs au cours du trimestre s'explique principalement par :

- une diminution de 627 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Se reporter à l'état des flux de trésorerie consolidé pour le trimestre clos le 31 mars 2025 et à la rubrique Liquidités disponibles du présent rapport de gestion; et
- une diminution de 74 millions \$ des créances clients et autres débiteurs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation de 471 millions \$ des stocks à l'appui d'une accélération de la cadence de production;
- une augmentation de 85 millions \$ des immobilisations corporelles; et
- une augmentation de 58 millions \$ des autres actifs.

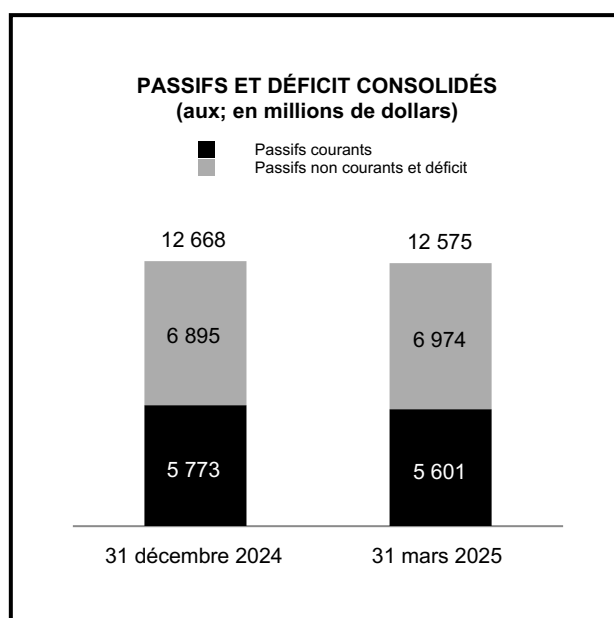
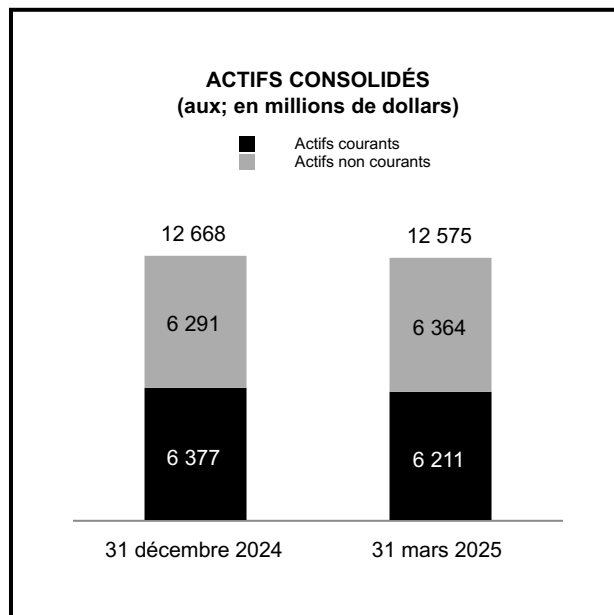
La diminution de 93 millions \$ du total des passifs et du déficit au cours du trimestre s'explique par une diminution de 140 millions \$ des passifs et une hausse de 47 millions \$ des capitaux propres<sup>(1)</sup>.

La baisse de 140 millions \$ des passifs s'explique surtout par :

- une diminution de 299 millions \$ de la tranche courante des obligations au titre de la dette à long terme<sup>(2)</sup> en raison essentiellement du remboursement partiel de certains billets de premier rang;
- une diminution de 115 millions \$ des fournisseurs et autres créditeurs; et
- une diminution de 96 millions \$ des autres passifs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation de 410 millions \$ des passifs sur contrat découlant des avances sur programmes aéronautiques attribuables aux paiements progressifs des clients et aux nouvelles commandes, contrebalancés en partie par les livraisons.



<sup>(1)</sup> Se reporter aux états des variations des capitaux propres consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2025 pour plus de détails.

<sup>(2)</sup> Voir la Note 16 – Dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.



# LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

## Utilisation des flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup>

### Utilisation des flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup>

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>Résultat net</b>	<b>44 \$</b>	<b>110 \$</b>
Éléments sans effet de trésorerie		
Amortissement	71	63
Impôts sur le résultat différés (recouvrement)	(8)	(38)
Charge à base d'actions	6	5
Perte sur remboursement de dette à long terme	22	—
Variation nette des soldes hors trésorerie	<b>(406)</b>	<b>(483)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – total</b>	<b>(271)</b>	<b>(343)</b>
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(2)</sup>	<b>(33)</b>	<b>(44)</b>
<b>Utilisation des flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup></b>	<b>(304) \$</b>	<b>(387) \$</b>

<sup>(1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(2)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

### Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – total

L'augmentation de 72 millions \$ des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour le trimestre est surtout attribuable à :

- un écart positif par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent de la variation nette des soldes hors trésorerie (77 millions \$) (voir les explications ci-après).

En partie contrebalancé par :

- une baisse du résultat net avant les éléments sans effet de trésorerie (5 millions \$).

### Variation nette des soldes hors trésorerie

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les sorties de fonds de 406 millions \$ s'expliquent surtout par :

- une augmentation des stocks;
- une diminution des fournisseurs et autres créditeurs;
- une diminution des autres passifs; et
- une augmentation des autres actifs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des passifs sur contrat attribuable principalement aux paiements progressifs des clients et aux nouvelles commandes, contrebalancés en partie par les livraisons; et
- une diminution des créances clients et autres débiteurs.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, les sorties de fonds de 483 millions \$ sont grandement attribuables à :

- une augmentation des stocks à l'appui d'une accélération de la cadence de production;
- une variation des autres actifs et passifs financiers nets, du fait surtout d'une variation hors trésorerie de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme; et
- une augmentation des autres actifs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des passifs sur contrat découlant essentiellement des paiements progressifs des clients et des nouvelles commandes.

## Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles<sup>(1)</sup>

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(33) \$</b>	<b>(44) \$</b>

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles<sup>(1)</sup> ont diminué de 11 millions \$.

<sup>(1)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

## Liquidités disponibles<sup>(1)</sup>

### Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Solde au début de la période	<b>1 653 \$</b>	1 594 \$
Utilisation des flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>	<b>(304)</b>	(387)
Achat de placements dans des titres	—	(8)
Remboursement de dette à long terme	<b>(300)</b>	—
Paiements d'obligations locatives	<b>(9)</b>	(9)
Dividendes versés sur actions privilégiées	<b>(5)</b>	(6)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	1
Autre	<b>(9)</b>	(4)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 026 \$</b>	1 181 \$

Après la publication des résultats du premier trimestre et compte tenu de la mise en œuvre des mesures d'affectation du produit au remboursement de la dette, les liquidités disponibles<sup>(1)</sup> de la Société demeurent solides à environ 1,4 milliard \$, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1,0 milliard \$ ainsi qu'un montant de 393 millions \$ au titre d'une facilité de crédit rotative garantie confirmée. Cette facilité de 450 millions \$ vient à échéance en 2029 et est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Au 31 mars 2025, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit et le montant disponible aux fins de prélèvement en fonction des garanties, qui est susceptible de varier de temps à autre, s'élevait à 393 millions \$.

<sup>(1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

## Besoins futurs de liquidités

Aucune dette à long terme ne vient à échéance d'ici le deuxième trimestre de 2026.

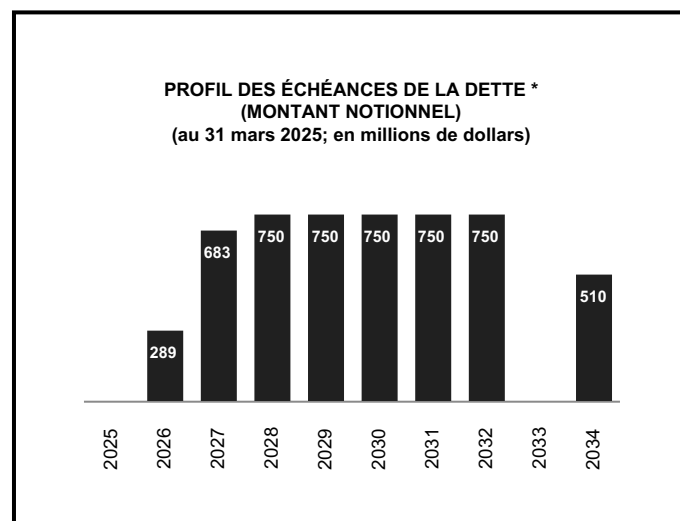
En janvier 2025, la Société a effectué un remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2027 d'un montant global de 300 millions \$ au moyen de la trésorerie au bilan. Voir la Note 16 – Dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Nous sommes d'avis que nos liquidités disponibles<sup>(1)</sup> de 1,4 milliard \$ sont suffisantes pour mettre en œuvre notre plan. À l'heure actuelle, nous prévoyons que ces sources de financement nous permettront de continuer d'investir dans la croissance interne des activités de services et de Défense, de développer et de mettre à niveau des produits ainsi que d'investir dans des immobilisations corporelles afin d'accroître notre compétitivité, et de soutenir notre croissance, de satisfaire à tous les autres besoins financiers prévus actuellement dans un avenir prévisible et de verser des dividendes sur actions privilégiées dans la mesure où le conseil d'administration déclare pareils dividendes<sup>(2)</sup>.

La Société a l'intention de continuer à refinancer opportunément sa dette ou à affecter les liquidités excédentaires au remboursement de la dette et de continuer à évaluer les stratégies de réduction de la dette les plus efficaces, notamment par des rachats, des offres publiques d'achat et des rachats sur le marché libre. Les montants en cause pourraient être importants.

<sup>(1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(2)</sup> Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.



\* Comprend d'autres dettes à long terme s'élevant à 18 millions \$ qui sont comprises dans la dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires au 31 mars 2025.

## Solvabilité

En mai 2024, Moody's Investors Service, Inc. a rehaussé la cote d'émetteur de Bombardier pour la faire passer de B2 à B1. En juin 2024, S&P Global Ratings a rehaussé la cote d'émetteur de Bombardier pour la faire passer de B à B+.

### Cotes de crédit

	Cote d'émetteur de Bombardier Inc. 31 mars 2025
Moody's Investors Service, Inc.	B1
S&P Global Ratings	B+

À long terme, la Société croit qu'elle sera bien placée pour continuer à améliorer ses cotes de crédit et se rapprocher d'une notation de crédit de première qualité puisqu'elle prévoit poursuivre son désendettement et afficher des flux de trésorerie disponibles positifs<sup>(1)(2)</sup>.

- <sup>(1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
- <sup>(2)</sup> Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

## STRUCTURE DU CAPITAL

La Société analyse sa structure du capital en utilisant des indicateurs établis qui reposent sur une vaste vue économique de la Société pour en évaluer la solvabilité. La Société a mis l'accent sur son plan visant à faire du désendettement une de ses grandes priorités et poursuivra l'exécution de ce plan selon une approche graduelle.

La Société vise à réduire son ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté<sup>(1)</sup> à environ 2x à 2,5x en continuant de faire croître le RAIIA ajusté<sup>(2)</sup>, en affectant les liquidités excédentaires disponibles au remboursement de la dette et en récoltant les fruits de ses diverses initiatives<sup>(3)</sup>.

La Société vise à maintenir une marge de manœuvre adéquate quant aux échéances de la dette en refinançant opportunément sa dette ou en affectant les liquidités excédentaires au remboursement de la dette, de façon à maintenir des ensembles d'échéances de dette gérables et plus flexibles tout en se concentrant sur la réduction de sa charge d'intérêt.

<sup>(1)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(2)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(3)</sup> Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

**Indicateurs globaux** – Ces indicateurs globaux ne correspondent pas aux ratios exigés en vertu des clauses restrictives.

	Périodes de quatre trimestres consécutifs closes les	
	31 mars 2025	31 décembre 2024
<b>Intérêts payés sur la dette à long terme<sup>(1)</sup></b>	<b>435 \$</b>	<b>389 \$</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>5 247 \$</b>	<b>5 545 \$</b>
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 026	1 653
<b>Dette nette ajustée<sup>(2)</sup></b>	<b>4 221 \$</b>	<b>3 892 \$</b>
RAII	911 \$	878 \$
Amortissement	453	445
Charges de restructuration (reprises) <sup>(3)</sup>	4	3
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) <sup>(4)</sup>	3	2
Créances légales non commerciales	25	25
Éléments liés aux régimes de retraite <sup>(5)</sup>	7	7
<b>RAIIA ajusté<sup>(2)</sup></b>	<b>1 403 \$</b>	<b>1 360 \$</b>
<b>Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté<sup>(6)</sup></b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>

<sup>(1)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

<sup>(2)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

<sup>(3)</sup> Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

<sup>(4)</sup> Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

<sup>(5)</sup> Comprennent la perte liée à l'achat des rentes de retraite.

<sup>(6)</sup> Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

En outre, la Société surveille séparément son passif net lié aux avantages de retraite<sup>(1)</sup> qui s'élevait à 479 millions \$ au 31 mars 2025. L'évaluation de ce passif dépend de nombreuses et importantes hypothèses actuarielles et financières à long terme comme les taux d'actualisation, les croissances futures des salaires, les taux d'inflation et les taux de mortalité. Au cours des derniers exercices, ce passif a été particulièrement volatil en raison des fluctuations des taux d'actualisation. Cette volatilité est exacerbée par la nature à long terme de l'obligation. La Société surveille étroitement l'incidence du passif net lié aux avantages de retraite<sup>(1)</sup> sur ses flux de trésorerie futurs et a lancé ces dernières années des mesures importantes d'atténuation des risques à cet égard, comme le rachat des engagements de rentes au nom des participants aux régimes de retraite. La diminution de 4 millions \$ du passif net lié aux avantages de retraite<sup>(1)</sup> s'explique comme suit :

<b>Variation du passif net lié aux avantages de retraite<sup>(1)</sup></b>	
Solde au 31 décembre 2024	483 \$ <sup>(2)</sup>
Cotisations de la Société	(34)
Gains actuariels sur les actifs des régimes de retraite	(5)
Fluctuations des taux de change	2
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	6
Fluctuations des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	7
Coûts des services rendus	17
Autre	3
<b>Solde au 31 mars 2025</b>	<b>479 \$ <sup>(2)</sup></b>

<sup>(1)</sup> Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

<sup>(2)</sup> Comprend un actif au titre des avantages de retraite de 141 millions \$ au 31 mars 2025 (141 millions \$ au 31 décembre 2024).

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Ce rapport de gestion repose sur les résultats établis selon les IFRS et sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières suivantes :

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	
<b>Mesures financières non conformes aux PCGR</b>	
RAII ajusté	RAII compte non tenu de certains éléments qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent les charges de restructuration (reprises), la perte liée (le gain lié) à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat de rentes de retraite, et les créances légales non commerciales.
RAIIA ajusté	RAII ajusté, plus la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
Résultat net ajusté	Résultat net des activités poursuivies, compte non tenu des charges de restructuration (reprises), de la perte liée (du gain lié) à une cession d'activités, de la dépréciation et cessation d'un programme (reprises), de certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat de rentes de retraite, les créances légales non commerciales, certains gains nets ou pertes nettes découlant des modifications d'évaluation des provisions ou des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, la désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, les pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme, les variations des taux d'actualisation des provisions et l'incidence fiscale connexe de ces éléments.
Flux de trésorerie disponibles (utilisation)	Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles.
Liquidités disponibles	Trésorerie et équivalents de trésorerie, plus les montants disponibles en vertu des facilités de crédit.
Dette nette ajustée	Dette à long terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
<b>Ratios financiers non conformes aux PCGR</b>	
RPA ajusté	RPA calculé d'après le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. au moyen de la méthode du rachat d'actions en tenant compte de l'exercice de tous les facteurs de dilution.
Marge RAII ajustée	RAII ajusté, en pourcentage des revenus totaux.
Marge RAIIA ajustée	RAIIA ajusté, en pourcentage des revenus totaux.
Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté	Dette nette ajustée, divisée par le RAIIA ajusté.
<b>Mesures financières supplémentaires</b>	
Intérêts payés sur la dette à long terme	Intérêts payés comprenant les intérêts sur la dette à long terme, excluant les coûts initiaux payés relatifs à la négociation de facilités d'emprunt ou de crédit.
Marge RAII	RAII, en pourcentage des revenus totaux.
Marge brute en pourcentage	Marge brute, en pourcentage des revenus totaux.
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles diminuées du produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.
Passif net lié aux avantages de retraite	Passif lié aux avantages de retraite moins les actifs liés aux avantages de retraite.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont des mesures tirées principalement des états financiers consolidés, mais ne sont pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières similaires utilisées par d'autres émetteurs. L'exclusion de certains éléments des mesures de rendement non conformes aux PCGR ou autres mesures financières ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement ponctuels.

### **RAII ajusté**

Le RAII ajusté est défini comme le RAII compte non tenu de certains éléments qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent les charges de restructuration (reprises)<sup>(1)</sup>, la perte liée (le gain lié) à une cession d'activités<sup>(2)</sup>, la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)<sup>(3)</sup>, certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite, et les créances légales non commerciales. La direction utilise le RAII ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre Rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

### **RAIIA ajusté**

Le RAIIA ajusté est défini comme le RAII compte non tenu des charges de restructuration (reprises)<sup>(1)</sup>, de la perte liée (du gain lié) à une cession d'activités<sup>(2)</sup>, de la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)<sup>(3)</sup>, de certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus), comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite, des créances légales non commerciales et des charges d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction utilise le RAIIA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre Rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise, étant donné qu'elle ne tient pas compte de l'incidence des éléments habituellement associés aux activités d'investissement ou de financement et des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

### **Résultat net ajusté**

Le résultat net ajusté correspond au résultat net des activités poursuivies, ajusté pour exclure certains éléments précis qui sont importants, mais qui, selon le jugement de la direction, ne reflètent pas les activités sous-jacentes de la Société. Ces éléments comprennent des ajustements liés aux charges de restructuration (reprises)<sup>(1)</sup>, à la perte liée (au gain lié) à une cession d'activités<sup>(2)</sup>, à la dépréciation et cessation d'un programme (reprises)<sup>(3)</sup>, à certains éléments ponctuels liés aux régimes de retraite inclus dans les autres charges (revenus) comme la perte (le gain) sur l'achat des rentes de retraite, aux créances légales non commerciales, à certains gains nets et certaines pertes nettes découlant des modifications de l'évaluation des provisions et des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, aux pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme, à la variation des taux d'actualisation des provisions et à l'incidence fiscale connexe de ces éléments. La direction utilise le résultat net ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS,

(1) Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

(2) Comprend la variation des provisions pour cessions antérieures.

(3) Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.



donne aux utilisateurs de notre Rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le résultat net ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

#### **RPA ajusté**

Le RPA ajusté correspond au résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires pour la période. La direction utilise le RPA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre Rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le RPA ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

#### **Marge RAll ajustée**

La marge RAll ajustée correspond au RAll ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAll ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre Rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAll ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

#### **Marge RAlIA ajustée**

La marge RAlIA ajustée correspond au RAlIA ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAlIA ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre Rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAlIA ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

### Rapprochement du RAII ajusté et du RAII et calcul de la marge RAII ajustée

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>RAII</b>	<b>177 \$</b>	<b>144 \$</b>
Charges de restructuration (reprises) <sup>(1)</sup>	—	(1)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) <sup>(2)</sup>	—	(1)
<b>RAII ajusté</b>	<b>177 \$</b>	<b>142 \$</b>
Total des revenus	<b>1 522 \$</b>	<b>1 281 \$</b>
<b>Marge RAII ajustée</b>	<b>11,6 %</b>	<b>11,1 %</b>

<sup>(1)</sup> Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

<sup>(2)</sup> Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

### Rapprochement du RAIIA ajusté et du RAII et calcul de la marge RAIIA ajustée

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>RAII</b>	<b>177 \$</b>	<b>144 \$</b>
Amortissement	<b>71</b>	<b>63</b>
Charges de restructuration (reprises) <sup>(1)</sup>	—	(1)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) <sup>(2)</sup>	—	(1)
<b>RAIIA ajusté</b>	<b>248 \$</b>	<b>205 \$</b>
Total des revenus	<b>1 522 \$</b>	<b>1 281 \$</b>
<b>Marge RAIIA ajustée</b>	<b>16,3 %</b>	<b>16,0 %</b>

### Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté

	Trimestres clos les 31 mars			
		2025	2024	
	(par action)		(par action)	
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>44 \$</b>		<b>110 \$</b>	
Ajustements du RAII liés à ce qui suit :				
Charges de restructuration (reprises) <sup>(1)</sup>	—	<b>0,00</b>	(1)	(0,01)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) <sup>(2)</sup>	—	<b>0,00</b>	(1)	(0,01)
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :				
Gain net sur certains instruments financiers	<b>(4)</b>	<b>(0,04)</b>	(72)	(0,72)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	<b>6</b>	<b>0,06</b>	8	0,08
Perte sur remboursement de dette à long terme	<b>22</b>	<b>0,22</b>	—	0,00
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>68</b>		<b>44</b>	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	<b>(7)</b>		<b>(8)</b>	
<b>Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.</b>	<b>61 \$</b>		<b>36 \$</b>	
Nombre moyen pondéré dilué ajusté d'actions ordinaires (en milliers)	<b>100 287</b>		<b>99 706</b>	
<b>RPA ajusté (en dollars)</b>	<b>0,61 \$</b>		<b>0,36 \$</b>	

<sup>(1)</sup> Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

<sup>(2)</sup> Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

## Rapprochement du RPA ajusté et du RPA dilué (en dollars)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>RPA dilué des activités poursuivies</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>1,02 \$</b>
Ajustements du RAI liés à ce qui suit :		
Charges de restructuration (reprises) <sup>(1)</sup>	<b>0,00</b>	(0,01)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises) <sup>(2)</sup>	<b>0,00</b>	(0,01)
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :		
Gain net sur certains instruments financiers	<b>(0,04)</b>	(0,72)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	<b>0,06</b>	0,08
Perte sur remboursement de dette à long terme	<b>0,22</b>	0,00
<b>RPA ajusté</b>	<b>0,61 \$</b>	<b>0,36 \$</b>

(1) Comprennent les indemnités de départ ou la reprise connexe de celles-ci et les pertes (gains) de compression, le cas échéant.

(2) Comprennent les dépréciations ou la reprise de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les provisions liées à la cessation d'un programme ou la reprise connexe de celles-ci, le cas échéant.

## Flux de trésorerie disponibles (utilisation)

Les flux de trésorerie disponibles (utilisation) correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles. La direction croit que cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la trésorerie disponible générée pour les actionnaires de la Société, pour le remboursement de la dette et pour les acquisitions, une fois engagées les dépenses en immobilisations requises à l'appui des activités courantes de l'entreprise et de la création de valeur à long terme. Cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR ne correspond pas aux flux de trésorerie disponibles résiduels aux fins des dépenses discrétionnaires, étant donné qu'elle ne tient pas compte de certaines sorties de fonds obligatoires, comme le remboursement de la dette arrivant à échéance. La direction a recours aux flux de trésorerie disponibles (utilisation) à titre de mesure d'évaluation de la performance de l'entreprise et de la génération de liquidités dans son ensemble.

## Rapprochement des flux de trésorerie disponibles (utilisation) et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies</b>	<b>(271) \$</b>	<b>(343) \$</b>
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	<b>(33)</b>	(44)
<b>Flux de trésorerie disponibles (utilisation)</b>	<b>(304) \$</b>	<b>(387) \$</b>

## Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie plus les montants disponibles aux termes de facilités de crédit. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la capacité de la Société de répondre aux besoins de liquidités prévus, y compris de soutenir les initiatives de développement de produits et assurer la souplesse financière. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

## Rapprochement des liquidités disponibles et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Aux	31 mars 2025	31 décembre 2024
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1 026 \$</b>	1 653 \$
Montants disponibles en vertu de la facilité de crédit rotative <sup>(1)</sup>	393	429
<b>Liquidités disponibles</b>	<b>1 419 \$</b>	2 082 \$

<sup>(1)</sup> Facilité de crédit rotative garantie confirmée de 450 millions \$ qui vient à échéance en 2029, laquelle est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Au 31 mars 2025, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit et le montant disponible aux fins de prélèvement en fonction des garanties disponibles, qui est susceptible de varier de temps à autre, s'élevait à 393 millions \$.

### Dettes nettes ajustées

La dette nette ajustée correspond à la dette à long terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure utile parce qu'elle reflète la capacité de la Société d'assurer le service de sa dette et de s'acquitter d'autres obligations à long terme. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

### Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté

La direction utilise le ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté comme mesure de crédit utile permettant de mesurer la capacité de la Société d'assurer le service de sa dette et de s'acquitter d'autres obligations à long terme. Ce ratio financier non conforme aux PCGR n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

### Rapprochement de la dette nette ajustée et de la dette à long terme et calcul du ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté

	Périodes de quatre trimestres consécutifs closes les	
	31 mars 2025	31 décembre 2024
<b>Dette à long terme</b>	<b>5 247 \$</b>	5 545 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 026	1 653
<b>Dette nette ajustée</b>	<b>4 221 \$</b>	3 892 \$
RAIIA ajusté	1 403 \$	1 360 \$
<b>Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté</b>	<b>3,0</b>	2,9

# AUTRES

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan figurant à la section Autres dans notre Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour une description de ces arrangements, et à la Note 20 – Engagements et éventualités des états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2025 pour plus de détails.

## RISQUES ET INCERTITUDES

Nous œuvrons dans une industrie qui comporte des facteurs de risque et des incertitudes variés. Les risques et incertitudes qui, selon nous, à l'heure actuelle, pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière, nos flux de trésorerie, nos résultats opérationnels et notre réputation figurent à la section Autres de notre Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2024, mais ne sont pas forcément les seuls risques et incertitudes auxquels nous faisons face.

Il n'y a pas eu de changement important dans ces risques et incertitudes au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, sauf pour ce qui est décrit ailleurs dans le présent rapport de gestion, y compris notamment ce qui est décrit à la Note 20 – Engagements et éventualités de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Si l'un de ces risques, ou tout autre risque et toute autre incertitude que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non important, se produit réellement ou devient un risque important, nos activités commerciales, notre situation financière, nos flux de trésorerie, nos résultats opérationnels et notre réputation pourraient être considérablement touchés.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

## AUTRES

Le 1<sup>er</sup> avril 2025, la Société a confirmé qu'elle avait obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto de racheter, dans le cadre de sa nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA), du 3 avril 2025 au 2 avril 2026, jusqu'à 600 000 actions classe A (droits de vote multiples) et jusqu'à 4 300 000 actions classe B (droits de vote limités). Les actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA seront soit a) annulées dans le but d'atténuer l'effet de dilution de l'octroi d'options d'achat d'actions en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société, soit b) détenues pour le compte et au nom de Société de fiducie Computershare du Canada, en sa qualité de fiduciaire dans le cadre d'un compte en fiducie pour les régimes d'avantages sociaux des employés, et utilisées éventuellement pour éteindre les obligations de la Société aux termes de certains de ses régimes incitatifs à base d'actions à l'intention des employés, notamment ses régimes d'UAR et d'UAI ou c) annulées afin de gérer la situation des fonds propres de la Société tout en créant de la valeur pour ses actionnaires.

## TAUX DE CHANGE

Nous sommes exposés à des fluctuations de taux de change découlant de la conversion des revenus, des charges, des actifs et des passifs des établissements à l'étranger utilisant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain, principalement l'euro, et de la conversion d'opérations libellées en devises étrangères, principalement le dollar canadien.

Les taux de change utilisés pour convertir les actifs et les passifs en dollars américains étaient comme suit aux :

	31 mars 2025	31 décembre 2024	Augmentation
Euro	<b>1,0829</b>	1,0354	5 %
Dollar canadien	<b>0,6986</b>	0,6952	— %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les revenus et les charges en dollars américains étaient comme suit pour les trimestres clos les :

	31 mars 2025	31 mars 2024	Diminution
Euro	<b>1,0515</b>	1,0860	(3) %
Dollar canadien	<b>0,6968</b>	0,7419	(6) %

## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières pour les huit derniers trimestres :

Exercices	2025				2024				2023
	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	
<b>Revenus</b>	<b>1 522 \$</b>	3 108 \$	2 073 \$	2 203 \$	1 281 \$	3 062 \$	1 856 \$	1 675 \$	
<b>Résultat net</b>									
Activités poursuivies	<b>44 \$</b>	124 \$	117 \$	19 \$	110 \$	215 \$	(37) \$	10 \$	
Activités abandonnées	<b>— \$</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(45) \$	
Total	<b>44 \$</b>	124 \$	117 \$	19 \$	110 \$	215 \$	(37) \$	(35) \$	
<b>RPA (en dollars)</b>									
Activités poursuivies – De base	<b>0,37 \$</b>	1,18 \$	1,11 \$	0,12 \$	1,04 \$	2,15 \$	(0,47) \$	0,03 \$	
Activités poursuivies – Dilué	<b>0,37 \$</b>	1,16 \$	1,09 \$	0,12 \$	1,02 \$	2,11 \$	(0,47) \$	0,03 \$	
Activités abandonnées – De base	<b>0,00 \$</b>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,47) \$	
Activités abandonnées – Dilué	<b>0,00 \$</b>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,47) \$	

# RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

## Données sur les actions autorisées, émises et en circulation, au 29 avril 2025

	Autorisées	Émises et en circulation
Actions classe A (droits de vote multiples) <sup>(1)</sup>	143 680 000	12 349 278
Actions classe B (droits de vote limités) <sup>(2)</sup>	143 680 000	85 619 164 <sup>(3)</sup>
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 2	12 000 000	2 684 527
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 3	12 000 000	9 315 473
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 4	9 400 000	9 400 000

<sup>(1)</sup> Dix votes chacune, convertibles au gré du porteur en une action classe B (droits de vote limités).

<sup>(2)</sup> Convertibles, au gré du porteur, en une action classe A (droits de vote multiples) sous réserve de certaines conditions.

<sup>(3)</sup> Déduction faite de 2 049 537 actions classe B (droits de vote limités) acquises et détenues en mains tierces dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI.

## Données relatives aux options d'achat d'actions, UAR, UAD et UAI au 31 mars 2025

Options émises et en cours en vertu des régimes d'options d'achat d'actions	516 383
UAR, UAD et UAI émises et en cours en vertu des régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI	1 582 735
Actions classe B (droits de vote limités) détenues en mains tierces au titre des obligations relatives aux UAR et aux UAI	1 662 807

## Date prévue de publication de nos rapports financiers pour les 12 prochains mois

Deuxième rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 juin 2025	31 juillet 2025
Troisième rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 septembre 2025	6 novembre 2025
Rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025	12 février 2026
Premier rapport trimestriel pour la période se terminant le 31 mars 2026	30 avril 2026

## Informations

Bombardier Inc.

Relations avec les investisseurs

400, boulevard de la Côte-Vertu Ouest

Dorval (Québec) Canada H4S 1Y9

Téléphone : +1 514 240-9649

Courriel : investisseurs@bombardier.com

**La publication du présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2025 a été autorisée par le conseil d'administration le 30 avril 2025.**

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris le rapport annuel et la notice annuelle de la Société, peuvent être obtenus sur le site Internet de SEDAR+, à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca), ou sur le site Internet de Bombardier dédié aux relations avec les investisseurs, à [ri.bombardier.com](http://ri.bombardier.com).

L'avion *Global 8000* est actuellement en développement et une fois le développement finalisé, devra être certifié. Toutes les spécifications et les données sont approximatives, peuvent changer sans préavis et sont assujetties à certaines règles d'exploitation, hypothèses et autres conditions. Sa mise en service est prévue en 2025<sup>(1)</sup>.

*Bombardier, Bombardier Pür Air, Cabine des dirigeants, Chaise, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Cube Nuage, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express, Global Express XRS, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, L'Opéra, Nuage, poste de pilotage Bombardier Vision, PrecisionPlus, Smart Link, Smart Link Plus, Smart Parts, Smart Parts Elite, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smart Services Défense, Smart Services Elite, SmartFix, SmartFix Plus, Smooth Flëx Wing, Soleil et Touch* sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

An English edition is available upon request to the Investor Relations Department, or on the Corporation's dedicated investor relations website at [ir.bombardier.com](http://ir.bombardier.com).

<sup>(1)</sup> Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs du présent rapport de gestion.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

<b>États financiers consolidés intermédiaires</b>		32
<b>Notes aux états financiers consolidés intermédiaires</b>		38
1	MODE DE PRÉSENTATION	38
2	MODIFICATIONS FUTURES DES MÉTHODES COMPTABLES	38
3	REVENUS	39
4	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	39
5	AUTRES CHARGES (REVENUS)	39
6	CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT	40
7	RÉSULTAT PAR ACTION	40
8	INSTRUMENTS FINANCIERS	41
9	SOLDES DES CONTRATS	41
10	STOCKS	42
11	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	42
12	AUTRES ACTIFS	42
13	PROVISIONS	43
14	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	43
15	AUTRES PASSIFS	43
16	DETTE À LONG TERME	44
17	RÉGIMES À BASE D' ACTIONS	44
18	VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE	45
19	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	45
20	ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS	47
21	RECLASSEMENT	50

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans les états financiers consolidés.

Terme	Description	Terme	Description
AERG	Autres éléments du résultat global	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.
DDRC	Dérivé désigné dans une relation de couverture		
ÉCC	Écart de conversion cumulé		
É.-U.	États-Unis	SCAC	Société en commandite Airbus Canada
IAS	International Accounting Standards	UAD	Unités d'actions différées
IASB	International Accounting Standards Board	UAI	Unités d'actions incessibles
R et D	Recherche et développement	UAR	Unités d'actions liées au rendement
RAI	Résultat avant impôts sur le résultat		
RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat		



**BOMBARDIER INC.**  
**ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS**

(Non audités)

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2025	2024
Revenus	3	1 522 \$	1 281 \$
Coût des ventes <sup>(1)</sup>	10	1 241	996
<b>Marge brute</b>		<b>281</b>	285
Charges de vente et d'administration		<b>98</b>	109
R et D <sup>(1)</sup>	4	<b>(3)</b>	29
Autres charges (revenus)	5	<b>9</b>	5
Charges de restructuration (reprises)		—	(1)
Dépréciation et cessation d'un programme (reprises)		—	(1)
<b>RAII</b>		<b>177</b>	144
Charges de financement	6	<b>144</b>	136
Revenus de financement	6	<b>(12)</b>	(86)
<b>RAI</b>		<b>45</b>	94
Impôts sur le résultat (recouvrement)		<b>1</b>	(16)
<b>Résultat net<sup>(2)</sup></b>		<b>44 \$</b>	110 \$
<b>RPA (en dollars)</b>	7		
<b>De base</b>		<b>0,37 \$</b>	1,04 \$
<b>Dilué</b>		<b>0,37 \$</b>	1,02 \$

<sup>(1)</sup>Certains éléments ont été reclassés du coût des ventes aux charges de R et D au cours de la période comparative. Voir la Note 21 – Reclassement pour plus de détails.

<sup>(2)</sup>Résultat net des activités poursuivies.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

**BOMBARDIER INC.**  
**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS**  
(Non audités)  
(en millions de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>Résultat net</b>	<b>44 \$</b>	<b>110 \$</b>
<b>AERG</b>		
<b>Éléments qui peuvent être reclassés en résultat net</b>		
<b>Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie</b>		
Gain net (perte nette) sur instruments financiers dérivés	13	(49)
Reclassement en résultat ou dans l'actif non financier connexe	21	5
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	(9)	11
	<b>25</b>	<b>(33)</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG</b>		
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	—	(1)
<b>ÉCC</b>		
Placements nets dans les établissements à l'étranger	—	—
<b>Éléments jamais reclassés en résultat net</b>		
<b>Avantages de retraite</b>		
Réévaluation des régimes à prestations définies	(3)	177
<b>Total des AERG</b>	<b>22</b>	<b>143</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>66 \$</b>	<b>253 \$</b>

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

**BOMBARDIER INC.**  
**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS**

(Non audités)

Aux

(en millions de dollars américains)

	Notes	31 mars 2025	31 décembre 2024
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 026 \$	1 653 \$
Créances clients et autres débiteurs		260	334
Actifs sur contrat	9	154	138
Stocks	10	4 516	4 045
Autres actifs financiers	11	57	30
Autres actifs	12	198	177
<b>Actifs courants</b>		<b>6 211</b>	<b>6 377</b>
Immobilisations corporelles		1 438	1 353
Outils des programmes aéronautiques		3 301	3 324
Impôts sur le résultat différés		679	680
Autres actifs financiers	11	548	573
Autres actifs	12	398	361
<b>Actifs non courants</b>		<b>6 364</b>	<b>6 291</b>
		<b>12 575 \$</b>	<b>12 668 \$</b>
<b>Passifs</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 677 \$	1 792 \$
Provisions	13	53	49
Passifs sur contrat	9	3 304	2 964
Tranche courante de la dette à long terme	16	—	299
Autres passifs financiers	14	193	204
Autres passifs	15	374	465
<b>Passifs courants</b>		<b>5 601</b>	<b>5 773</b>
Provisions	13	96	98
Passifs sur contrat	9	1 417	1 347
Dette à long terme	16	5 247	5 246
Avantages de retraite		620	624
Autres passifs financiers	14	853	881
Autres passifs	15	685	690
<b>Passifs non courants</b>		<b>8 918</b>	<b>8 886</b>
		<b>14 519</b>	<b>14 659</b>
<b>Capitaux propres (déficit)</b>			
Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		(1 944)	(1 991)
		<b>12 575 \$</b>	<b>12 668 \$</b>
Engagements et éventualités	20		

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

**BOMBARDIER INC.**
**ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

(Non audités)

Pour les trimestres clos les

(en millions de dollars américains)

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.								
	Capital social		Résultats non distribués (déficit)			Cumul des AERG			Total des capitaux propres (déficit)
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Autres résultats non distribués (déficit)	Gains (pertes) de réévaluation	Surplus d'apport	Juste valeur par le biais des AERG	Couverture de flux de trésorerie	ÉCC	
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>347 \$</b>	<b>2 732 \$</b>	<b>(3 408) \$</b>	<b>(2 036) \$</b>	<b>471 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(88) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(1 991) \$</b>
Total du résultat global									
Résultat net	—	—	44	—	—	—	—	—	44
AERG	—	—	—	(3)	—	—	25	—	22
	—	—	44	(3)	—	—	25	—	66
Dividendes – actions privilégiées, incluant les impôts	—	—	(7)	—	—	—	—	—	(7)
Actions achetées – Régimes d'UAR/d'UAI <sup>(1)</sup>	—	(18)	—	—	—	—	—	—	(18)
Charge à base d'actions	—	—	—	—	6	—	—	—	6
<b>Au 31 mars 2025</b>	<b>347 \$</b>	<b>2 714 \$</b>	<b>(3 371) \$</b>	<b>(2 039) \$</b>	<b>477 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(63) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(1 944) \$</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>347 \$</b>	<b>2 707 \$</b>	<b>(3 747) \$</b>	<b>(2 219) \$</b>	<b>479 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(2 404) \$</b>
Total du résultat global									
Résultat net	—	—	110	—	—	—	—	—	110
AERG	—	—	—	177	—	(1)	(33)	—	143
	—	—	110	177	—	(1)	(33)	—	253
Dividendes – actions privilégiées, incluant les impôts	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Charge à base d'actions	—	—	—	—	5	—	—	—	5
<b>Au 31 mars 2024</b>	<b>347 \$</b>	<b>2 707 \$</b>	<b>(3 645) \$</b>	<b>(2 042) \$</b>	<b>484 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(2 154) \$</b>

<sup>(1)</sup> Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, la Société a acheté 0,3 million d'actions classe B (droits de vote limités) (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2024) en vue du règlement d'obligations futures aux termes des régimes d'UAR et d'UAI à l'intention des employés de la Société.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

**BOMBARDIER INC.**  
**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**  
(Non audités)  
(en millions de dollars américains)

	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2025	2024
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net		44 \$	110 \$
Éléments sans effet de trésorerie			
Amortissement <sup>(1)</sup>		71	63
Impôts sur le résultat différés (recouvrement)		(8)	(38)
Charge à base d'actions	17	6	5
Perte sur remboursement de dette à long terme	6	22	—
Variation nette des soldes hors trésorerie	18	(406)	(483)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – total</b>		<b>(271)</b>	<b>(343)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités abandonnées <sup>(2)</sup>		—	—
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies</b>		<b>(271)</b>	<b>(343)</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Additions aux immobilisations corporelles et incorporelles		(33)	(44)
Achat de placements dans des titres		—	(8)
Autres		(9)	(4)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – total</b>		<b>(42)</b>	<b>(56)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités abandonnées <sup>(2)</sup>		(8)	(3)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités poursuivies</b>		<b>(34)</b>	<b>(53)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Remboursement de dette à long terme	16	(300)	—
Paiements d'obligations locatives <sup>(3)</sup>		(9)	(9)
Dividendes versés – actions privilégiées		(5)	(6)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement – total</b>		<b>(314)</b>	<b>(15)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités abandonnées <sup>(2)</sup>		—	—
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités poursuivies</b>		<b>(314)</b>	<b>(15)</b>
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		—	1
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(627)</b>	<b>(413)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>		<b>1 653</b>	<b>1 594</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>1 026 \$</b>	<b>1 181 \$</b>
<b>Information supplémentaire</b>			
Trésorerie versée pour			
Intérêts		107 \$	60 \$
Impôts sur le résultat		5 \$	4 \$
Trésorerie reçue pour			
Intérêts		8 \$	12 \$
Impôts sur le résultat		— \$	— \$

<sup>(1)</sup> Comprend 9 millions \$ correspondant à un amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation pour le trimestre clos le 31 mars 2025 (9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024).

<sup>(2)</sup> Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport.

<sup>(3)</sup> Les paiements de loyers liés à la tranche d'intérêts, aux contrats de location à court terme, aux actifs de faible valeur et aux paiements de loyers variables qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives sont classés à titre de sorties de fonds découlant des activités opérationnelles. Les sorties de fonds connexes pour le trimestre clos le 31 mars 2025 ont totalisé 19 millions \$ (19 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024).

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

## 1. MODE DE PRÉSENTATION

Bombardier Inc. (« la Société » ou « nos » ou « nous ») est constituée en vertu des lois du Canada. La Société est un fabricant d'avions d'affaires et de certaines composantes importantes de structures d'avions ainsi qu'un fournisseur de services connexes.

Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars américains et ont été dressés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'IASB. Les états financiers consolidés intermédiaires appliquent les mêmes politiques comptables que les derniers états financiers consolidés annuels. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités et les notes inclus dans le Rapport financier de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2025 a été autorisée par le conseil d'administration le 30 avril 2025.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

## 2. MODIFICATIONS FUTURES DES MÉTHODES COMPTABLES

### Présentation et informations fournies dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »), qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. Bien qu'un certain nombre de sections aient été reprises d'IAS 1 avec peu de modifications, IFRS 18 introduit de nouvelles dispositions sur la présentation de l'état du résultat net, y compris sur l'inclusion de totaux et de sous-totaux spécifiés. La norme impose par ailleurs la fourniture d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et comprend de nouvelles dispositions sur le regroupement et la ventilation des informations financières, qui sont fondées sur les « rôles » respectifs des états financiers de base et des notes.

Des modifications de portée limitée ont été apportées à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et certaines dispositions auparavant incluses dans IAS 1 ont été déplacées dans IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, qui a été renommée IAS 8, *Base d'établissement des états financiers*.

IFRS 18 et toutes les modifications en découlant s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, l'application anticipée étant permise. L'application rétrospective est obligatoire. La Société évalue l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur ses états financiers.

### 3. REVENUS

Les revenus de la Société par catégorie se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Avions d'affaires		
Fabrication et autres <sup>(1)</sup>	1 022 \$	795 \$
Services <sup>(2)</sup>	495	477
Autres <sup>(3)</sup>	5	9
	<b>1 522 \$</b>	<b>1 281 \$</b>

<sup>(1)</sup> Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, d'avions d'occasion et d'avions de Défense.

<sup>(2)</sup> Comprennent les revenus tirés des services et du soutien, notamment les pièces, les *Smart Services*, les centres de services, et de la publication de matériel de formation et d'articles techniques.

<sup>(3)</sup> Comprennent les revenus tirés de la vente de composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

### 4. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les charges de R et D, nettes de l'aide gouvernementale, se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024 <sup>(1)</sup>
Coûts de R et D, montant net <sup>(2)</sup>	(26) \$	17 \$
Moins : dépenses de développement capitalisées dans l'outillage des programmes aéronautiques	(20)	(23)
	(46)	(6)
Plus : amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques	43	35
	<b>(3) \$</b>	<b>29 \$</b>

<sup>(1)</sup> Certains éléments ont été reclassés du coût des ventes aux charges de R et D au cours de la période comparative. Voir la Note 21 – Reclassement pour plus de détails.

<sup>(2)</sup> Comprennent des crédits d'impôt à l'investissement de 67 millions \$ comptabilisés au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 (21 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024).

### 5. AUTRES CHARGES (REVENUS)

Les autres charges (revenus) se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Coûts de mise en œuvre de système	9 \$	8 \$
Autres	—	(3)
	<b>9 \$</b>	<b>5 \$</b>

## 6. CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT

Les charges de financement et les revenus de financement se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
<b>Charges de financement</b>		
Perte sur remboursement de dette à long terme <sup>(1)</sup>	22 \$	— \$
Charge d'intérêts des obligations locatives	10	10
Désactualisation des avances	7	10
Désactualisation de l'obligation nette au titre des avantages de retraite	6	8
Désactualisation des autres passifs financiers	3	4
Désactualisation des provisions	—	1
Autres	3	—
	51	33
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	93	103
	144 \$	136 \$
<b>Revenus de financement</b>		
Gain net sur certains instruments financiers <sup>(2)</sup>	(4) \$	(72) \$
Autres	—	(3)
	(4)	(75)
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7)	(10)
Revenu tiré des placements dans des titres	(1)	(1)
	(8)	(11)
	(12) \$	(86) \$

<sup>(1)</sup> Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, représente la perte liée au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2027.

<sup>(2)</sup> Comprend les pertes nettes (gains nets) sur certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les options de rachat sur titres de dette à long terme.

## 7. RÉSULTAT PAR ACTION

Le RPA de base et dilué a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
(Nombre d'actions, d'options d'achat d'actions, d'UAR, d'UAI et d'UAD, en milliers)		
Résultat net	44 \$	110 \$
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(7)	(8)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de Bombardier Inc.	37 \$	102 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	99 003	98 122
Effet net des options d'achat d'actions, des UAR, des UAI et des UAD	1 284	1 584
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	100 287	99 706
<b>RPA (en dollars)</b>		
De base	0,37 \$	1,04 \$
Dilué	0,37 \$	1,02 \$

L'incidence de l'exercice des options d'achat d'actions, des UAR, des UAI et des UAD a été incluse dans le calcul du RPA dilué dans le tableau ci-dessus, à l'exception de 87 181 de ces options ou unités pour le trimestre clos le 31 mars 2025 (661 715 pour le trimestre clos le 31 mars 2024), étant donné que la valeur marchande moyenne des actions sous-jacentes était inférieure au prix d'exercice, ou que les seuils de prix de marché cibles prédéterminés des actions classe B (droits de vote limités) de la Société ou les cibles de performance financière prédéterminées n'avaient pas été atteints, ou que l'exercice de ces titres aurait un effet antidilutif.



## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement des instruments financiers et leur valeur comptable et juste valeur se présentaient comme suit aux :

	Juste valeur par le biais du résultat net		Juste valeur par le biais des AERG	Coût amorti	DDRC	Valeur comptable totale	Juste valeur
	Juste valeur par le biais du résultat net	Désignés					
<b>31 mars 2025</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 026 \$	— \$	1 026 \$	1 026 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	260	—	260	260
Autres actifs financiers	474	—	75	54	2	605	605
	<b>474 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>75 \$</b>	<b>1 340 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>1 891 \$</b>	<b>1 891 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Fournisseurs et autres créditeurs	— \$	— \$	s. o.	1 677 \$	— \$	1 677 \$	1 677 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	5 247	—	5 247	5 323
Autres passifs financiers	1	321	s. o.	620	104	1 046	1 034
	<b>1 \$</b>	<b>321 \$</b>	<b>s. o.</b>	<b>7 544 \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>7 970 \$</b>	<b>8 034 \$</b>
<b>31 décembre 2024</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 653 \$	— \$	1 653 \$	1 653 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	334	—	334	334
Autres actifs financiers	476	—	73	54	—	603	603
	<b>476 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>2 041 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 590 \$</b>	<b>2 590 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Fournisseurs et autres créditeurs	— \$	— \$	s. o.	1 792 \$	— \$	1 792 \$	1 792 \$
Dette à long terme <sup>(1)</sup>	—	—	s. o.	5 545	—	5 545	5 697
Autres passifs financiers	11	309	s. o.	623	142	1 085	1 097
	<b>11 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>s. o.</b>	<b>7 960 \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>8 422 \$</b>	<b>8 586 \$</b>

<sup>(1)</sup> Comprend la tranche courante de la dette à long terme.

s. o. : sans objet

## 9. SOLDES DES CONTRATS

Les actifs sur contrat représentent les coûts engagés et les marges comptabilisées sur les contrats de service de respectivement 154 millions \$ et 138 millions \$ au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024.

Les passifs sur contrat étaient comme suit aux :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Avances sur programmes aéronautiques	4 318 \$	3 905 \$
Revenus différés sur les contrats de service à long terme	232	234
Autres revenus différés	171	172
	<b>4 721 \$</b>	<b>4 311 \$</b>
Dont la tranche courante	3 304 \$	2 964 \$
Dont la tranche non courante	1 417	1 347
	<b>4 721 \$</b>	<b>4 311 \$</b>

## 10. STOCKS

Les stocks étaient comme suit aux :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Programmes aéronautiques	3 933 \$	3 390 \$
Produits finis	583	655
	<b>4 516 \$</b>	<b>4 045 \$</b>

Le montant des stocks comptabilisé dans le coût des ventes a totalisé 1051 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025 (839 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024). Ce montant comprend une dépréciation des stocks de 5 millions \$ et une reprise de dépréciation des stocks de 1 million \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025 (une dépréciation des stocks de 5 millions \$ et une reprise de dépréciation des stocks de 1 million \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024).

## 11. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers étaient comme suit aux :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Créances de SCAC <sup>(1)</sup>	321 \$	309 \$
Instruments financiers dérivés	155	167
Placements dans des titres	75	73
Encaisse affectée	41	42
Autres	13	12
	<b>605 \$</b>	<b>603 \$</b>
Dont la tranche courante	57 \$	30 \$
Dont la tranche non courante	548	573
	<b>605 \$</b>	<b>603 \$</b>

<sup>(1)</sup> Cette créance à recevoir de SCAC représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables. Voir la Note 14 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

## 12. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs étaient comme suit aux :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Charges payées d'avance	200 \$	214 \$
Taxe de vente et autres taxes	176	104
Avantages de retraite	141	141
Immobilisations incorporelles autres que l'outillage des programmes aéronautiques	65	65
Autres	14	14
	<b>596 \$</b>	<b>538 \$</b>
Dont la tranche courante	198 \$	177 \$
Dont la tranche non courante	398	361
	<b>596 \$</b>	<b>538 \$</b>

### 13. PROVISIONS

Les variations des provisions se présentaient comme suit pour les trimestres clos les 31 mars :

	Garanties de produits	Contrats déficitaires	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Solde au 31 décembre 2024	120 \$	17 \$	10 \$	147 \$
Additions	14	1	6	21
Utilisation	(9)	(2)	—	(11)
Reprises	(8)	—	—	(8)
<b>Solde au 31 mars 2025</b>	<b>117 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>149 \$</b>
Dont la tranche courante	39 \$	2 \$	12 \$	53 \$
Dont la tranche non courante	78	14	4	96
	<b>117 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>149 \$</b>

<sup>(1)</sup> Comprennent les réclamations et les litiges.

### 14. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers étaient comme suit aux :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Avances gouvernementales remboursables <sup>(1)</sup>	458 \$	444 \$
Obligations locatives	420	422
Instruments financiers dérivés	105	153
Garanties de crédit et de valeur résiduelle à payer	21	21
Autres <sup>(2)</sup>	42	45
	<b>1 046 \$</b>	<b>1 085 \$</b>
Dont la tranche courante	193 \$	204 \$
Dont la tranche non courante	853	881
	<b>1 046 \$</b>	<b>1 085 \$</b>

<sup>(1)</sup> Dont une tranche de 321 millions \$ qui est visée par un mécanisme de prêts adossés conclu avec SCAC au 31 mars 2025 (309 millions \$ au 31 décembre 2024). Voir la Note 11 – Autres actifs financiers pour plus de détails sur la créance à recevoir de SCAC. La Société est tenue de verser des montants aux gouvernements en fonction du nombre de livraisons d'avions.

<sup>(2)</sup> Représentent essentiellement les passifs liés aux diverses cessions.

### 15. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs étaient comme suit aux :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Contributions des fournisseurs aux programmes aéronautiques	556 \$	560 \$
Avantages du personnel	239	303
Produits différés	80	82
Mesure incitative à la vente et notes de crédit des clients	68	80
Impôts sur le résultat à payer	40	40
Autres	76	90
	<b>1 059 \$</b>	<b>1 155 \$</b>
Dont la tranche courante	374 \$	465 \$
Dont la tranche non courante	685	690
	<b>1 059 \$</b>	<b>1 155 \$</b>

## 16. DETTE À LONG TERME

En janvier 2025, conformément à ce qui avait été annoncé en décembre 2024, la Société a effectué le remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2027 d'un montant global de 300 millions \$.

## 17. RÉGIMES À BASE D' ACTIONS

### Régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI

Le nombre d'UAR, d'UAD et d'UAI a varié comme suit :

	2025			Trimestres clos les 31 mars		
	UAR	UAD	UAI	UAR	UAD	UAI
Solde au début de la période	791 966	35 711	755 890	931 676	38 609	841 323
Attribuées	1 301	—	946	424	—	424
Annulées	(979)	—	(2 100)	(1 378)	—	(2 543)
Solde à la fin de la période	792 288	35 711 <sup>(1)</sup>	754 736	930 722	38 609 <sup>(1)</sup>	839 204

<sup>(1)</sup> Les droits rattachés à 35 711 de ces UAD étaient acquis au 31 mars 2025 (38 609 au 31 mars 2024).

La charge de rémunération à l'égard des UAR, des UAD et des UAI s'est élevée à 5 millions \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 (5 millions \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2024).

### Régimes d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options émises et en cours visant l'achat d'actions classe B (droits de vote limités) a varié comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Solde au début de la période	515 487	1 325 668
Attribuées	896	—
Annulées	—	(411 359)
Solde à la fin de la période	516 383	914 309

Une charge de rémunération de 1 million \$ a été comptabilisée au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 relativement aux régimes d'options d'achat d'actions (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2024).

## 18. VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE

La variation nette des soldes hors trésorerie a été comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Créances clients et autres débiteurs	74 \$	(11) \$
Stocks	(566)	(659)
Actifs sur contrat	(15)	1
Passifs sur contrat	410	369
Autres actifs et passifs financiers, montant net	(11)	(84)
Autres actifs	(78)	(59)
Fournisseurs et autres créditeurs	(116)	(26)
Provisions	1	(3)
Passif lié aux avantages de retraite	(7)	26
Autres passifs	(98)	(37)
	<b>(406) \$</b>	<b>(483) \$</b>

## 19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants de la juste valeur présentés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires correspondent à l'estimation de la Société du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Il s'agit d'estimations établies à un moment précis qui peuvent être modifiées au cours de périodes de présentation futures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché principal pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. Toutefois, il n'existe pas de marché actif pour la plupart des instruments financiers de la Société. En l'absence d'un marché actif, la Société établit la juste valeur selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, des taux d'actualisation, de la solvabilité de l'emprunteur, des probabilités de défaillance, des différentiels de rendement des obligations industrielles standard et du risque de revente. Pour poser ces hypothèses, la Société utilise surtout des données externes du marché facilement observables, y compris des facteurs comme les taux d'intérêt, les cotes de crédit, les différentiels de crédit, les probabilités de défaillance, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les hypothèses ou les données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables sont utilisées lorsque des données externes ne sont pas disponibles. Ces calculs représentent les meilleures estimations de la direction. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

### Méthodes et hypothèses

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont les suivantes :

**Placements dans des titres** – La Société utilise des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des placements non cotés dans des titres à revenu fixe, en utilisant des données du marché comme les taux d'intérêt.

**Créance à recevoir de SCAC et avances gouvernementales remboursables connexes** – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

**Instruments financiers dérivés** – La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète habituellement les montants estimatifs que la Société recevrait si elle cédait des contrats favorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la contrepartie, ou qu'elle devrait verser pour transférer des contrats défavorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la Société à la date de clôture. La Société utilise des analyses de flux de trésorerie actualisés et des données du marché comme les taux d'intérêt, les différentiels de crédit et les cours au comptant des monnaies étrangères pour estimer la juste valeur des contrats à terme.

La Société utilise des modèles d'établissement de prix et des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des dérivés incorporés selon des données du marché applicables.

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti sont les suivantes :

**Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur** – La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'encaisse affectée, et des fournisseurs et autres créditeurs, évalués au coût amorti, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments parce qu'ils portent intérêt à un taux variable ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des éléments similaires.

**Dettes à long terme** – La juste valeur de la dette à long terme est évaluée à l'aide de cours publiés, lorsqu'ils sont disponibles, ou d'analyses de flux de trésorerie actualisés d'après le taux d'emprunt actuel qui s'applique à des emprunts semblables.

**Avances gouvernementales remboursables et coûts non récurrents des fournisseurs** – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

#### Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau qui suit présente les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés selon la hiérarchie des justes valeurs, comme suit :

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- des données d'entrée de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1, y compris les données indirectement observables (Niveau 2); et
- des données d'entrée relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (Niveau 3).

L'évaluation de l'importance d'une donnée d'entrée en particulier par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble fait appel au jugement. La juste valeur des actifs et des passifs financiers par niveau de hiérarchie s'établissait comme suit au 31 mars 2025 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers</b>				
Créances de SCAC <sup>(1)</sup>	321 \$	— \$	— \$	321 \$
Instruments financiers dérivés <sup>(2)</sup>	155	—	155	—
Placements dans des titres	75	—	75	—
	<b>551 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>321 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Avances gouvernementales remboursables <sup>(1)</sup>	321 \$	— \$	— \$	321 \$
Instruments financiers dérivés <sup>(2)</sup>	105	—	105	—
	<b>426 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>321 \$</b>

<sup>(1)</sup> Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables.

<sup>(2)</sup> Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de change à terme et de dérivés incorporés.

Les instruments financiers du Niveau 3 comprennent seulement les actifs et les passifs assortis d'un mécanisme de prêts adossés et leurs actifs et passifs adossés correspondants.

## 20. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Le tableau suivant présente le risque éventuel maximal pour les groupes importants de risques aux :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
<b>Ventes d'avions</b>		
Engagements de reprise	407 \$	437 \$

### **Poursuites**

Dans le cours normal des affaires, la Société est défenderesse dans certaines poursuites judiciaires devant diverses cours ou d'autres tribunaux, notamment en matière de responsabilité liée à des produits, de différends contractuels avec des clients ou des fournisseurs, des réclamations et des différends découlant de transactions d'acquisition ou de désinvestissement et d'autres poursuites avec des tiers. L'approche de la Société consiste à se défendre avec vigueur dans ces causes.

Bien que la Société ne puisse prédire l'issue de toutes les poursuites en cours au 31 mars 2025, selon l'information actuellement disponible et connue de la Société, la direction croit que la résolution de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière.

### Suède

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à la poursuite et demeure imputable envers Alstom, dans sa qualité d'acquéreur de Transport, dans l'éventualité où celui-ci subirait des préjudices connexes.

Depuis le quatrième trimestre de 2016, les autorités policières suédoises mènent une enquête portant sur des allégations à l'égard d'un contrat conclu en 2013 visant la fourniture d'équipement et de services de signalisation à Azerbaijan Railways ADY (le « contrat d'ADY »). En octobre 2016, la Société a déclenché un examen interne par suite de ces allégations, lequel est mené par des conseillers en comptabilité judiciaire externes, sous la supervision des Affaires juridiques et de conseillers juridiques externes. L'examen interne se poursuit. Le 18 août 2017, des accusations de corruption grave ont été portées contre une personne qui était alors à l'emploi de la filiale suédoise de la Société, cette personne étant également passible d'accusations de trafic d'influence. Le procès a eu lieu du 29 août au 20 septembre 2017. Aucune accusation n'a été portée contre la filiale de la Société. La personne qui était alors un employé a été acquittée de toutes les accusations qui pesaient sur elle dans une décision rendue le 11 octobre 2017. Cette décision relative à toutes les accusations a été portée en appel le 25 octobre 2017 par l'autorité chargée des poursuites. Le 19 juin 2019, l'autorité chargée des poursuites a confirmé que l'acquittement lié à l'accusation de trafic d'influence n'est plus porté en appel; par conséquent, l'acquittement lié à cette accusation tient lieu de jugement définitif. L'affaire est en instance auprès de la Cour d'appel suédoise.

### Banque mondiale

Le contrat d'ADY fait l'objet d'une vérification par le Groupe de la Banque mondiale conformément à ses droits de vérification contractuels. La vérification se poursuit. La politique de la Société est de se conformer à toutes les lois applicables, et elle collabore dans la mesure du possible dans le cadre de l'enquête et de la vérification. Comme ce qui a été rapporté dans les médias, le 15 novembre 2018, la vice-présidence, Intégrité de la Banque mondiale a envoyé une lettre de demande de justification à Bombardier qui présentait la position de la vice-présidence, Intégrité de la Banque mondiale à l'égard d'allégations de collusion, de corruption, de fraude et d'obstruction relativement au contrat d'ADY. La Société a été invitée à répondre à ces constatations préliminaires et y a répondu. Comme le processus de vérification de la Banque mondiale est soumis à des règles strictes en matière de confidentialité, la Société ne peut que réitérer qu'elle est en profond désaccord avec les allégations et les constatations préliminaires exposées dans la lettre.

### Ministère de la Justice américain

Le 10 février 2020, Bombardier Inc. a reçu une lettre du ministère de la Justice américain exigeant la transmission des documents et des renseignements relatifs au contrat d'ADY. L'examen interne de la Société sur les allégations est en cours, mais, selon l'information connue de la Société pour l'instant, rien ne porte à croire qu'un pot-de-vin ait été versé ou offert à un fonctionnaire ou que toute autre activité criminelle quelconque impliquant Bombardier ait eu lieu.

Le ministère de la Justice américain a également transmis des demandes relatives à des contrats en Afrique du Sud et en Indonésie (voir ci-après), ainsi que des demandes relatives à d'autres ventes d'avions et d'autres services. Bombardier collabore avec le ministère de la Justice américain à cet égard.

En ce qui concerne les questions relatives à l'Indonésie, en mai 2020, le tribunal judiciaire anticorruption indonésien a condamné l'ancien chef de la direction de Garuda Indonesia (Persero) TBK (« Garuda ») et son associé pour corruption et blanchiment d'argent relativement à cinq processus d'approvisionnement impliquant différents fabricants, y compris l'acquisition et la location en 2011 et 2012 d'appareils Bombardier CRJ1000 par Garuda (les « transactions de Garuda »). Aucune accusation n'a été portée contre la Société ni aucun de ses administrateurs, dirigeants ou employés. La Société a rapidement entrepris un processus interne de révision des transactions de Garuda par des conseillers juridiques externes.

Le 1<sup>er</sup> avril 2025, le ministère de la Justice américain a informé la Société qu'il avait mis fin aux deux enquêtes à la suite d'un examen des questions relatives à l'Indonésie et au contrat d'ADY et selon l'information qu'il avait recueillie.

#### Afrique du Sud (Transnet)

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à cette affaire et demeure imputable envers Alstom, en tant qu'acquéreur de Transport, dans certaines circonstances.

La Société a appris dans différents médias la création d'une commission judiciaire d'enquête sur des allégations de captation de l'État, de corruption et de fraude dans le secteur public, y compris des organes de l'État (la « Commission Zondo ») pour laquelle le mandat a été publié par voie de proclamation présidentielle le 25 janvier 2018. Des allégations d'irrégularités ont été rapportées dans les médias relativement à des achats multiples concernant la livraison de 1064 locomotives par l'exploitant ferroviaire sud-africain Transnet Freight Rail en 2014. Le 7 septembre 2018, Bombardier Transportation South Africa (Pty.) Ltd. (« BTSA ») a été informée que l'Unité d'enquête spéciale, une agence d'enquête judiciaire au sein du ministère de la Justice d'Afrique du Sud, avait ouvert une enquête relativement à l'acquisition des 1064 locomotives par Transnet. Par suite de ces allégations, la Société a mené un examen interne par l'intermédiaire de conseillers externes sous la supervision de conseillers juridiques. Selon l'information dont la Société dispose en ce moment, rien ne porte à croire que la Société a été impliquée dans une malversation relativement à l'achat par Transnet de 240 locomotives TRAXX de Bombardier Transport. Depuis la vente des activités de Transport à Alstom, Alstom gère la Commission Zondo et les aspects de l'affaire liés à l'Unité d'enquête spéciale.

Bien que l'agence nationale des poursuites sud-africaine, nommément la National Prosecution Agency (« NPA »), n'ait transmis aucune demande à la Société, la Société a été informée que la NPA pourrait continuer son enquête sur les contrats de Transnet.

#### GRC

En 2021, Bombardier a reçu une communication du groupe des Enquêtes internationales et de nature délicate de la GRC l'informant qu'elle lancerait une enquête sur les transactions Garuda et exigeant la transmission de documents de la part de la Société.

L'enquête et le processus de révision sont toujours en cours.



### Action collective

Le 15 février 2019, une requête pour autorisation à intenter une action conformément à l'article 225.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et une demande d'autorisation d'action collective ont été déposées contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Alain Bellemare et John Di Bert (la « Requête ») (auparavant respectivement le président et chef de la direction et le vice-président principal et chef de la direction financière de Bombardier) visant à réclamer des dommages-intérêts d'un montant indéterminé relativement à des représentations d'allégations mensongères et trompeuses sur les activités, l'exploitation, les revenus et les flux de trésorerie disponibles de la Société, notamment une omission alléguée de présentation en temps opportun de faits importants concernant ses prévisions pour 2018. Dans la composante action collective de la Requête, le demandeur, Denis Gauthier, cherchait à représenter toutes les personnes et entités qui ont acheté ou acquis des titres de Bombardier au cours de la période du 2 août 2018 au 8 novembre 2018 inclusivement, et qui ont détenu certains de ces titres jusqu'au 8 novembre 2018. Le recours conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et l'action collective en vertu des dispositions du Code civil relatives à la responsabilité civile requièrent tous les deux une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante. Le 24 mai 2024, la Cour a autorisé le demandeur à intenter l'action collective, mais seulement en vertu des dispositions de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec). Conformément à cette autorisation, le demandeur a depuis présenté sa demande initiale et les défendeurs ont déposé leur défense, niant tout acte répréhensible.

Selon le point de vue préliminaire de la Société à ce stade-ci, la possibilité que ces poursuites devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible et cette action collective sera contestée avec vigueur.

### Demande d'arbitrage d'Alstom

La Société a reçu un avis d'arbitrage d'Alstom S.A. déposé auprès de la Chambre de commerce internationale conformément à l'entente relative à la vente des activités de Transport à Alstom le 29 janvier 2021 (la « transaction »). Alstom allègue que la Société ne respecte pas certaines dispositions contractuelles. Quoique l'issue de tout litige soit intrinsèquement incertaine, la Société a de bons motifs de se défendre contre la réclamation d'Alstom et se défend avec vigueur. La Société conteste également certains ajustements du prix d'acquisition qui ont entraîné une réduction du produit de la transaction par rapport à celui initialement estimé. L'audition des témoins est prévue pour le deuxième trimestre de 2026 et les procédures sont assujetties à des clauses de confidentialité.

### Action collective relative aux UAI

Le 21 avril 2023, une requête pour autorisation d'intenter une action collective a été déposée contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Pierre Beaudoin, Éric Martel et Alain Bellemare (la « Requête ») (respectivement le président du conseil d'administration, le président et chef de la direction, et l'ancien président et chef de la direction de Bombardier Inc.). Le demandeur, Jérôme Gauthier, y sollicitait la permission de représenter toutes les personnes qui avaient reçu, en novembre 2020, des unités d'actions incessibles dont l'acquisition des droits avait eu lieu en novembre 2023 (les UAI) et de réclamer en leur nom un montant indéterminé égal à la valeur des UAI qui ont été annulées lorsqu'elles ont fait l'objet d'une répartition proportionnelle à la clôture de la vente du secteur Transport le 29 janvier 2021.

Le demandeur prétendait que les codéfendeurs avaient eu recours à des manœuvres et omissions frauduleuses en ne communiquant pas leur interprétation du régime d'UAI selon laquelle les anciens employés n'acquerraient pas les droits rattachés aux UAI après la date de clôture d'une transaction entraînant la fin de leur emploi chez Bombardier. L'action collective requérait une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante.

Le 22 juillet 2024, la Cour a autorisé le demandeur à intenter cette action collective, mais seulement à l'égard de certaines causes d'action, et uniquement contre la Société. La Cour n'a autorisé la poursuite d'aucune cause d'action contre aucun des codéfendeurs. Le demandeur a depuis porté en appel le jugement d'autorisation. Nous prévoyons que le dépôt d'une demande introductive d'instance n'interviendra qu'après le jugement définitif relatif à l'autorisation.

Selon le point de vue préalable de la Société à ce stade-ci, la demande d'action collective est sans fondement, la possibilité que ces procédures judiciaires devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible, et cette action collective sera contestée avec vigueur.

## 21. RECLASSEMENT

Certains chiffres comparatifs des états du résultat consolidés ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré, seulement un reclassement du coût des ventes aux charges de R et D.

*Bombardier, Bombardier Pür Air, Cabine des dirigeants, Chaise, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Cube Nuage, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express XRS, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, L'Opéra, Nuage, poste de pilotage Bombardier Vision, PrecisionPlus, Smart Parts, Smart Parts Elite, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smart Services Défense, Smart Services Elite, SmartFix, SmartFix Plus, Smartlink, Smartlink Plus, Smooth Flëx Wing, Soleil Touch* sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.